

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

28° : ALGER

32° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 4 - Samedi 5 Octobre 2013 - 29/30 Dhoul al-qid'a 1434 - N° 394 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE  
Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial de l'Emir Mechaal Ben Abdelaziz Al Saoud



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier, vendredi, le général Bassam Ben Barak Ben Abdelmouhsin El Rachid, envoyé personnel de l'Emir Mechaal Abdelaziz Al Saoud, président du Conseil d'allégeance du royaume d'Arabie Saoudite, porteur d'un message de ce dernier.

Air Algérie autorisée à augmenter la fréquence de ses vols Alger-Montréal

Page 24

L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE LORS DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE À TÉBESSA

## Lutte contre la bureaucratie : Enfin !

Walid B.

Le gouvernement vient, une fois de plus, réaffirmer sa détermination et sa volonté à aller jusqu'au bout dans son engagement de mettre fin à toutes les pratiques malsaines qui gangrènent la société, en premier lieu le phénomène de la bureaucratie. Et pour cause, le gouvernement, par la voix du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé qu'un plan d'action sera prochainement mis en œuvre afin de lutter contre la bureaucratie et assurer un service de qualité au citoyen. «Nous avons préparé un plan d'action qui entrera en vigueur dans 15 ou 20 jours et des directives ont été adressées aux walis il y a trois jours», a indiqué le ministre, au cours des explications fournies au Premier ministre, en réponse aux préoccupations des citoyens lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tébessa.

Page 3

Un plan d'action entrera bientôt en vigueur



ANP

Gaïd Salah inaugure l'Ecole des Cadets de la nation de Blida

Page 4

COMMERCE

Le 1<sup>er</sup> registre de commerce électronique en janvier 2014

Page 9

BÉCHAR  
Lancement du projet de cimenterie de Ben-Zireg au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

TRANSPORT  
«27 nouveaux navires pour renforcer la flotte maritime nationale»

Page 8

SCIENCE et VIE

TUBERCULOSE

Un enjeu de santé publique à l'échelle mondiale

Pages 12-13

CULTURE

LA SAISON 2013 DES PRIX NOBEL S'OUVRE LUNDI  
**259** candidatures pour la Paix

Page 14

FOOTBALL

LIGUE 2 (7<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)  
Les résultats

CA Batna - MSP Batna	1-1
ASM Oran- AS Khroub	1-0
O. Médéa- USMM Hadjout	3-0
AB Merouana- USM Annaba	1-1
NA Hussein-dey- A Bousaâda	0-0
MC Saïda- US Chaouia	2-1
USM Blida- ES Mostaganem	4-0
USM Bel Abbès- WA Tlemcen	1-0

JUSTICE

OUVERTURE DE LA 2<sup>ÈME</sup> SESSION CRIMINELLE DE LA COUR D'ALGER LE 27 OCTOBRE

**27 affaires inscrites**

Page 10

**MÉTÉO****Régions Nord : 28° à Alger**

- Temps voilé à nuageux sur les régions Centre et Est avec localement quelques pluies parfois orageuses en cours de journée.

Ciel peu nuageux vers les régions Ouest.  
Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (20/30 km/h) près des côtes et variables vers l'intérieur.  
La mer sera peu agitée à localement agitée.

**Régions Sud : 32° à Tamanrasset**

- Temps voilé sur le Nord Sahara et les Oasis avec foyers orageux en cours de journée.  
Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront de secteur Est à Sud-Est (20/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>28°</b>	<b>min</b>	<b>21°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>30°</b>	<b>min</b>	<b>18°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>32°</b>	<b>min</b>	<b>18°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>30°</b>	<b>min</b>	<b>21°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>32°</b>	<b>min</b>	<b>21°</b>

**PARLEMENT****Le projet de loi sur l'activité audiovisuelle soumis à l'APN**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a soumis jeudi le projet de loi relative à l'activité audiovisuelle à la commission de la Culture, de la communication et du tourisme. Cette action intervient conformément à l'article 56 du règlement intérieur de l'APN et après que le gouvernement ait déposé ce projet de loi ce jour, précise un communiqué de l'Assemblée.

**La frégate française «Surcouf F711» accoste le port d'Alger dans le cadre de l'exercice «ALMED-13»**

La frégate française «Surcouf F711» a accosté hier le port d'Alger pour participer aux manœuvres multinationales de surveillance et de sécurité maritimes «ALMED-13» dans le cadre des activités annuelles des pays de l'initiative 5+5 Défense qui se dérouleront sous la direction des forces maritimes algériennes. L'Armée nationale populaire (ANP) s'apprête à travers le commandement des forces navales à conduire cette deuxième session d'«ALMED» (après celle de 2008) prévue du 4 au 9 octobre courant dans le cadre de la «dynamisation du plan d'action 2013 des pays de l'initiative 5+5 Défense», indique un communiqué de la cellule de communication du Commandement des forces maritimes remis à la presse. Ces exercices qui permettent de renforcer le dynamisme de coopération opérationnelle entre les forces navales algériennes et les marines des pays de l'initiative 5+5 Défense dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritimes, visent à «promouvoir la sécurité» dans la région de la Méditerranée pour faire face à toute forme de commerce illicite et lutter contre toutes les formes de crime organisé dans la région. «ALMED» figure parmi les «importantes» manœuvres navales programmées, selon le communiqué.

Participent également à cet exercice qui sera exécuté en quatre phases, l'Italie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc avec deux officiers de communication et le centres d'opérations maritimes ainsi que l'Espagne et le Portugal avec un officier observateur, selon la même source. La Tunisie contribue également à travers le patrouilleur «Tunis» avec un groupe d'assaut, trois officiers de communication et le centres d'opérations maritimes. La Turquie (pays non membre de l'initiative 5+5 Défense) et l'OTAN participent également avec respectivement un et trois officiers observateurs.

**No comment****7 MILLIONS D'ALGERIENS SONT HYPERTENDUS****FACEBOOK  
56 millions d'utilisateurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord**

Le réseau social Facebook a annoncé mardi compter 56 millions d'utilisateurs actifs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dont 28 millions en font un usage quotidien.

Lors d'une conférence de presse à Dubaï, le responsable de Facebook pour la région, Jonathan Labin, a relevé une importante progression du nombre des utilisateurs de Facebook par téléphone portable.

Au total, «33 millions d'utilisateurs actifs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord se connectent à leur compte Facebook depuis leur téléphone mobile. Et 15 millions d'entre eux le font sur une base quotidienne», a-t-il précisé.

Pour le téléphone portable, les monarchies pétrolières du Golfe ont un taux de pénétration de 19%, à raison de deux lignes par personne, soit le taux le plus élevé dans le monde arabe, selon un communiqué de presse.

Les recettes publicitaires sur le téléphone portable dans le monde, nulles en 2012, ont représenté 41% de l'ensemble des recettes publicitaires de Facebook au deuxième trimestre de 2013, a-t-il expliqué.

**M. Benmeradi prendra part en France au forum sur les politiques de l'emploi**

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, prendra part demain à Marseille (Sud de la France), aux travaux du 2<sup>e</sup> forum des leaders politiques sur l'administration publique des politiques d'éducation, de formation et de l'emploi dans les Etats arabes du Sud et de l'Est de la Méditerranée, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Les participants à cet événement organisé par la Fondation européenne pour la formation (ETF), examineront les questions relatives aux progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques en matière d'enseignement, de formation et d'emploi, l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des options politiques présentées lors du 1<sup>er</sup> forum tenu en 2012, et les perspectives pour améliorer l'efficacité et l'effi-



ficience de la mise en œuvre politique, précise le communiqué.

**SOUK-AHRAS ET GUELMA : Meetings de Mohamed Saïd (PLJ)**

En prévision du congrès extraordinaire du Parti de la liberté et de la justice, le président du PLJ M. Mohamed Saïd, présidera aujourd'hui, deux meetings populaires, le premier à partir de 10h, à la salle Miloud-Tahiri de Souk-Ahras tandis que le second se tiendra le même jour, à partir de 14h, au théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma.

**La LADDH en conclave à Béjaïa**

L'hôtel Cristal (2) de Béjaïa abrite depuis hier une réunion du Conseil national de la LADDH. Tous les membres de ce conseil ont répondu à l'appel et c'est Me Noureddine Benabdai qui a présidé la rencontre, à laquelle ont également participé des adhérents de la ligue, venus de différentes régions du pays. Le conseil tiendra aujourd'hui samedi, sa 2<sup>e</sup> et dernière journée de la rencontre, au terme de laquelle une déclaration est attendue.

**OUARGLA Soutien financier pour 200 artisans**

Quelques 200 artisans affiliés à la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Ouargla vont bénéficier prochainement d'un soutien financier non remboursable, a-t-on appris des responsables de ce secteur.

Le montant de ce soutien, qui varie entre 200.000 et 600.000 DA, selon l'activité, va permettre de financer plus de 70 activités artisanales, à l'instar de la broderie traditionnelle, la fabrication de bijoux traditionnels, la tapissierie et la confection de l'habit traditionnel, a indiqué le président de la CAM, M. Mabrouk Grine.

Cet apport est destiné aux artisans, en individuel ou en coopératives, les entreprises d'artisanat et les associations locales activant dans le domaine de l'artisanat, selon la même source.

## LE PREMIER MINISTRE L'A ANNONCÉ À TÉBESSA

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

# Un plan d'action entrera bientôt en vigueur

«Nous avons préparé un plan d'action qui entrera en vigueur dans 15 ou 20 jours et des directives ont été adressées aux walis il y a trois jours», a indiqué le ministre, au cours des explications fournies au Premier ministre, en réponse

aux préoccupations des citoyens.

Ces directives, a-t-il ajouté, concernent la lutte «continue» contre la bureaucratie, le respect du citoyen et un service public de qualité. Elles concernent également l'élimination

de la «bureaucratie insolente», a-t-il dit, soulignant qu'après étude et réflexion, «il sera procédé à l'élimination de 90% de la paperasse (documents administratifs) qui s'avèrent inutiles». Cette démarche vise à traduire dans les faits une «adminis-

tration de qualité qui soit au service du citoyen et non le contraire», et a pour objectif majeur «d'assurer la sécurité des personnes et des biens», a-t-il encore ajouté.

APS



## Enfin !

**Le gouvernement vient, une fois de plus, réaffirmer sa détermination et sa volonté à aller jusqu'au bout dans son engagement de mettre fin à toutes les pratiques malsaines qui gangrènent la société, en premier lieu le phénomène de la bureaucratie.**

Walid B.

Et pour cause, le gouvernement, par la voix du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a annoncé qu'un plan d'action sera prochainement mis en œuvre afin de lutter contre la bureaucratie et assurer un service de qualité au citoyen.

«Nous avons préparé un plan d'action qui entrera en vigueur dans 15 ou 20 jours et des directives ont été adressées aux walis il y a trois jours», a indiqué le ministre, au cours des explications fournies au Premier ministre, en réponse aux préoccupations des citoyens lors de sa dernière visite

dans la wilaya de Tébessa. Ces directives, a-t-il ajouté, concernent la lutte continue contre la bureaucratie, le respect du citoyen et un service public de qualité. Elles concernent également l'élimination de la «bureaucratie insolente», a-t-il dit, soulignant qu'après étude et réflexion, il sera procédé à l'élimination de 90% des documents administratifs qui s'avèrent inutiles. Cette démarche vise à traduire, dans les faits, une administration de qualité qui soit au service du citoyen et non le contraire, et a pour objectif majeur d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Dans cette optique, Tayeb Belaïz a adressé une nouvelle instruction à tous les walis leur demandant l'installation d'une commission dans chaque wilaya dont la mission sera de réhabiliter les services publics administratifs locaux. Les walis sont tenus de transmettre, avant le 10 octobre en cours, un rapport détaillé sur la situation de ces services, accompagné de propositions susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens et la prise en charge de leurs problèmes quotidiens.

Cette commission composée de plusieurs services administratifs et d'élus doit s'intéresser notamment à l'accueil des citoyens et la prise en charge de leurs doléances, l'orientation et l'information des citoyens, la situation des infrastructures du service public, l'allégement des procédures administratives, l'amélioration de la qualité de l'encadrement humain du ser-

vice public administratif et les dispositifs d'évaluation périodique des plans d'action.

Le wali de Médéa, qui a procédé récemment à l'installation de cette commission dans sa wilaya, a appelé à moraliser le service public, à consacrer la transparence et à bannir tous les aspects de bureaucratie, de népotisme et de clientélisme à travers la modernisation et la coordination des prestations administratives à l'égard du citoyen. En vertu de ces nouvelles dispositions, des inspections seront menées dans chaque service administratif relevant du secteur pour évaluer l'impact de ces mesures. Cela atteste, on ne peut mieux, que le gouvernement est dédié à saisir à bras-le-corps ce fléau et à assainir l'administration de tous ce genre de pratiques. Le Président de la République avait déjà mis l'accent sur la nécessité d'améliorer constamment la qualité des prestations servies aux usagers, insistant particulièrement sur la qualité de l'accueil des citoyens et sur les délais de délivrance des actes.

Cependant, le Président Bouteflika, qui a relevé l'importance de l'effort investi dans la formation et le recyclage des cadres du secteur, a affirmé que le développement national, destiné à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des citoyens, doit être consolidé par l'élargissement de la concertation aux populations à travers les élus et la société civile, afin de renforcer l'ensemble des acquis économiques et sociaux réalisés.

## L'ALGÉRIE ET SON RÔLE DANS LA RÉGION

### Sellal réitère le principe sacré de la politique du bon voisinage et de non-ingérence

La politique du bon voisinage et de non-ingérence de l'Algérie a été une nouvelle fois réaffirmée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, clouant ainsi le bec à tous ceux qui prétendent que l'Algérie s'imisce dans les affaires des pays voisins.

La dernière sortie de Sellal à Tébessa a été une mise au point pour ceux qui avaient disserti et rabâché sur les relations entre Alger et Tunis, notamment après que le président du Mouvement tunisien Ennahda, Rachid Ghannouchi, et l'ancien Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, eurent été reçus par le Président de la République, Abdelaïd Bouteflika en septembre dernier.

Du fait de la situation prévalant en Tunisie actuellement, les deux responsables étaient venus demander conseil à l'Algérie dont la perspicacité et la lucidité de sa diplomatie, sous l'impulsion du chef de l'Etat, ne sont plus à prouver.

Il faut relever que des parties avaient tenté de pousser l'Algérie à s'ingérer dans les affaires internes de la Tunisie, notamment avec la présence de groupes terroristes aux frontières des deux pays, aux monts Chaambi. L'Algérie avait déployé ses forces aux frontières dans le seul souci d'assurer la protection de son territoire, une mission dévolue à l'Armée populaire nationale.

Toutefois, cela n'empêche pas l'Algérie d'aider la Tunisie au nom de la politique de bon voisinage, sachant que les deux pays sont liés par des relations historiques. Cela n'a pas empêché aussi des responsables tunisiens de demander conseil aux autorités algériennes, à leur tête le Président Bouteflika, dans le but de permettre à ce pays de recouvrer sa sérénité et sa stabilité.

C'est dans ce sens que l'Algérie a toujours appelé au respect de la volonté des peuples, comme ce fut le cas en Libye, en Egypte et au Mali. L'Algérie n'a jamais cessé de préconiser la réconciliation nationale entre les enfants et le peuple d'un seul pays, s'interdisant de se mêler des affaires internes. L'Algérie a adopté la même position dans le conflit syrien refusant catégoriquement et formellement d'armer des Syriens contre d'autres Syriens. Une position qui a valu à l'Algérie de fortes critiques de la part des semateurs de la fitna, lesquels tentent de faire croire aujourd'hui que l'Algérie s'ingère dans les affaires internes de la Tunisie.

En ce sens, un des principes cardinaux de la diplomatie algérienne, héritée de la ligne de conduite de la glorieuse Révolution de Novembre, consiste à respecter les décisions et les politiques adoptées par des pays souverains. L'Algérie a payé un lourd tribut pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance, ce qui explique le principe sacré de ne pas s'immiscer, quelles que soient les circonstances, dans les affaires internes d'autrui.

Kamel Cherif

# ANP

## Gaïd Salah inaugure l'Ecole des Cadets de la nation de Blida

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a procédé, jeudi, à l'inauguration officielle de l'Ecole des Cadets de la nation de Blida (1<sup>re</sup> Région militaire).

Considérée comme un «nouvel édifice éducatif», qui s'ajoute aux Ecoles des Cadets de la nation d'Oran et de Béchar, cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de la série d'écoles en cours de réalisation à travers le territoire national, à l'instar des écoles de Sétif, de M'sila, de Béjaïa, de Batna, de Laghouat, de Tiaret et de Tamanrasset, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a visité les structures pédagogiques et s'est enquis des moyens et des équipements mis en place pour l'acquisition d'un haut niveau d'enseignement et assurer une formation de qualité à la hauteur des aspirations de la nation.

Il a également inspecté la salle Internet, les structures sportives et culturelles de l'école et les différentes commodités et conditions de séjour. A cette occasion, le chef d'état-major de l'ANP a prononcé une allocution au cours de laquelle il a donné des orientations aux cadets, les exhortant à «faire preuve de moralité et de respect



à l'égard des principes et des nobles valeurs de la nation» qui constituent, a-t-il dit, «une motivation morale et un véritable stimulant pour l'apprentissage et l'acquisition de connaissances dans les différents domaines scientifiques et technologiques dans le but de préparer une génération pourvue d'un esprit patriotique et maîtrisant les technologies et mettre leur compétence au service de la patrie», a-t-on relevé de même source.

Il a affirmé, par la même occasion, «tout l'intérêt qu'accorde le haut commandement de l'Armée nationale populaire à mettre à la disposition de ces écoles tous les moyens humains, financiers et pédagogiques, afin qu'elles soient un véritable pôle éducatif aux futurs cadres de l'ANP». «L'ouverture de cette école est une importante réalisation traduisant la volonté du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à revitaliser ce système éducatif, duquel on commence à cueillir les fruits tant sur le plan des infrastruc-

tures de base que sur le plan pédagogique», a ajouté le général de corps d'Armée. Il a souligné que le plan des infrastructures de base a enregistré une «avancée significative» concernant aussi bien le nombre des écoles réalisées jusqu'à présent, à l'image de l'école d'Oran, de Blida et de Béchar, que les sept écoles en cours de réalisation. Le chef d'état-major de l'ANP a affirmé, à ce propos, qu'il «veillerait» à «inciter tous les concernés à déployer les efforts nécessaires pour parachever la réalisation de ces établissements dans les délais qui leurs sont impartis». Il a fait savoir que les Cadets de la nation «sont arrivés au niveau de l'académie militaire après leur obtention du baccalauréat, avec succès en 2012, et ont confirmé leur haut niveau d'enseignement à travers l'exploit réalisé, l'année dernière, par l'un des Cadets de la nation, qui a obtenu avec mérite la première place de sa promotion à l'Académie militaire de Cherchell», a encore souligné le général de corps d'Armée.

## LAKSHMI MITTAL À L'APS

### Notre présence en Algérie est soutenue par les incitations à l'investissement étranger

Le patron d'ArcelorMittal, Lakshmi Mittal a indiqué que la présence de son groupe en Algérie a été notamment soutenue par les incitations accordées par l'Etat aux investissements étrangers. «Il est vrai que la demande d'acier en Algérie est forte, mais notre présence en Algérie a été également soutenue par le solide cadre incitatif pour les investissements étrangers et aussi par l'excellent partenariat que nous avons avec Sider», a déclaré M. Mittal, dont le groupe signera samedi un nouveau pacte d'actionnariat qui va réduire ses participations à 49% dans sa filiale algérienne ArcelorMittal Annaba. M. Mittal répondait à une question de l'APS sur les raisons réelles qui ont incité

ArcelorMittal à rester en Algérie en y renforçant sa présence par de nouveaux investissements dans un contexte de crise mondiale qui a contraint le groupe à abandonner des sites dans plusieurs pays. «Notre partenariat avec Sider est excellent et avoir le soutien de l'Etat algérien est très important pour s'assurer que le sera réalisé projet tel qu'il a été planifié dans l'accord, a ajouté le patron du numéro un mondial de la sidérurgie.

M. Mittal s'est dit «très satisfait» de l'accord finalisé dernièrement entre Sider et ArcelorMittal, qui représente selon lui «une grande opportunité» pour entrevoir le développement «à long terme de l'usine

sidérurgique d'Annaba et des mines de Ouenza et Boukhadra». «Le nouvel actionnariat est un excellent modèle économique qui va créer une solide assise pour la croissance et qui démontre aussi notre engagement continu en Algérie», a-t-il indiqué.

«Ensemble, avec Sider nous avons convenu d'un nouveau partenariat qui comprend un investissement important pour répondre à la forte et croissante demande de produits sidérurgiques en Algérie» que l'industrie locale n'est pas en mesure de satisfaire, a-t-il ajouté à propos du plan de 763 millions de dollars auquel les deux partenaires sont parvenus fin septembre.

Interrogé par ailleurs sur

l'intérêt porté par ArcelorMittal à l'investissement dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, évoqué à Alger par certains sources proches du dossier, M. Mittal a répondu que son groupe, leader mondial de la sidérurgie est focalisé sur son métier de base en l'occurrence la production d'acier.

En Algérie, le groupe dispose d'une division pour la production de pipelines et tubes qui fournit des canalisations sans soudures pour l'industrie pétrolière et gazière pour des clients clés tels que Sonatrach, Sonelgaz et Natral. M. Mittal s'est abstenu toutefois de confirmer s'il allait évoquer ce dossier avec les responsables algériens.

## ALGÉRIE- KOWEÏT

### L'Algérie ne ménagera aucun effort pour la réussite du Sommet arabo-africain

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé que l'Algérie «ne ménagera aucun effort» pour la réussite du 3<sup>e</sup> sommet arabo-africain, prévu au Koweït, afin qu'il contribue à construire des «relations stratégiques» entre les pays arabes et africains.

«L'Algérie mobilisera toute sa diplomatie pour que le sommet du Koweït soit différent en terme de qualité, des deux précédents, d'autant qu'il sert l'intérêt des groupes, arabe et africain», a déclaré M. Lamamra à l'Agence de presse koweïtienne (Kuna), au terme d'un entretien avec son homologue koweïtien, Cheikh Salem Abdelaziz Al Sabah, également vice-président du conseil des minis-

tres, en marge de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. M. Lamamra a, en outre, souhaité que le sommet arabo-africain soit «réaliste» et permette «d'instaurer une relation stratégique durable qui sert tous les intérêts».

Il a indiqué, dans ce contexte, que l'Algérie veut que ce partenariat stratégique soit «fondé sur une vision réaliste et des intérêts communs».

La rencontre a constitué une occasion pour passer en revue «les relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans tous les domaines, ainsi que l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'ONU».

Sur le plan bilatéral, M. Lamamra a

annoncé la tenue de la commission mixte économique algéro-koweïtienne «les prochaines semaines» dans la capitale koweïtienne, estimant qu'elle est de nature «à ouvrir de larges horizons de partenariat entre les deux pays».

Il a, par ailleurs, exprimé «le besoin de l'Algérie d'une présence économique plus renforcée des koweïtiens», affirmant que le gouvernement algérien «souhaite consolider cette relation». Il a ajouté que l'Algérie «facilitera l'arrivée des capitaux koweïtiens pour favoriser les contacts entre les patronats et assurer le succès des initiatives engagées entre les deux parties».

## COMMERCE 200 015

### inscrits au registre du commerce à fin juin

Le nombre d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce s'est établi à 200.015 inscrits dans différentes activités au 1<sup>er</sup> semestre 2013, en baisse de 2% par rapport à 2012, indique le Centre national du registre du commerce (Cnrc).

Ces inscriptions comprennent les nouvelles immatriculations (ou créations de nouvelles entreprises) avec 98 380 immatriculés, 58 867 radiations et 42 763 modifications d'activités pour divers motifs, a ajouté le Centre dans un bilan sur les inscriptions au registre du commerce. «Comparativement aux six premiers mois de 2012, il est enregistré une baisse peu significative du nombre des inscriptions au registre du commerce équivalent à 2% (-10% pour les personnes morales et de -1% pour les personnes physiques)», explique le Cnrc.

Le Cnrc précise par ailleurs que sur le nombre total des nouvelles immatriculations (98 380), il y a 89 918 inscrits comme personnes physiques alors que les personnes morales ou sociétés sont au nombre de 8 462 entités à fin juin. Ainsi, le nombre global des commercants inscrits au registre du commerce a augmenté de 43 816 opérateurs activant dans divers créneaux économiques, soit une hausse de 2,7% comparativement à fin 2012. A fin juin 2013, le nombre global d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce s'élève à 1 640 168 opérateurs dont 91,2% sont des personnes physiques (1 496 449 inscrits) alors que 143 719 sont des personnes morales (8,8%). Selon le Cnrc, 41,8% du nombre total des commerçants (personnes physiques) opèrent dans le commerce de détail, 40% dans les services alors que 14,4% sont inscrits dans la production industrielle et le BTPH. En outre, précise le bilan, 31,2% des personnes morales sont inscrits dans les services, 29,3% dans la production industrielle et le BTPH alors que 22,4% opèrent dans l'import-export. Par wilaya, Alger reste la première en termes d'implantation des opérateurs économiques ayant un registre de commerce où leur nombre atteint 164 751 personnes physiques (11% du total) et 48 190 personnes morales (33,5%). A Oran, il a été enregistré à fin juin 2013 quelque 64 441 personnes physiques et 11 118 personnes morales, alors qu'à Tizi-Ouzou le nombre d'inscrits au registre du commerce s'est établi au premier semestre à 64 411 personnes physiques et 7 162 personnes morales. S'agissant des commerçants étrangers établis en Algérie et inscrits au registre du commerce, leur nombre a atteint 10 220 dont 8 073 sociétés dont le gérant est de nationalité étrangère, ajoute le CNRC selon lequel le nombre de commerçants constitués en personnes physiques est de 2 147 opérateurs.

Les nationalités les plus représentées sous forme de sociétés sont les français avec 21,48% des inscrits au registre du commerce à fin juin dernier, les syriens (12,68%), suivis des chinois (8,66%) et les turcs (7,56%). Pour le taux des opérateurs étrangers (personnes physiques), les tunisiens viennent en tête avec (27,76%), les syriens (23,94%), les marocains (19,01%) et les égyptiens (7,73%), selon les données du CNRC.

# TÉBESSA BÉNÉFICIE D'UN PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE Une enveloppe financière de plus 40 milliards DA

**La wilaya de Tébessa a bénéficié à la faveur de la visite de travail du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, d'un programme de développement complémentaire doté d'une enveloppe financière de plus 40 milliards DA.**

«40,56 milliards de DA ont été alloués à la wilaya de Tébessa au titre d'un programme de développement complémentaire», selon un document remis mercredi à la presse au terme de la visite de travail du Premier ministre. L'enveloppe financière additionnelle servira notamment à la réalisation de 4.000 loge-



ments (1,5 milliards DA), l'achèvement des travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (1,1 milliards DA), et le raccordement du réseau de gaz de ville

(3,7 milliards DA). Ce montant sera également consacré à la construction de quatre (4) polycliniques et à leurs équipements (1,14 milliards DA), la réhabilitation d'établissements scolaires (720 millions DA), et la réalisation de 46 cantines scolaires et deux demi-pensions (684 millions DA). Par ailleurs, 325 millions DA (du montant global) serviront à moderniser le service public par la construction notamment d'un centre d'appel (call center) et l'extension du réseau de fibre optique à travers la wilaya de Tébessa. Concernant le développement du secteur touristique, l'Etat a programmé la réhabilitation de l'ancien village de Youkous (215 millions DA) et l'aménagement de la forêt récréative de Taga (30 millions DA).

## L'Algérie lundi à Genève aux réunions de l'UIP

Une délégation représentant les deux chambres du Parlement, conduite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, prendra part aux réunions de la 129<sup>e</sup> assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) prévue à Genève (Suisse) du 7 au 9 octobre, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil. Les parlementaires de l'UIP débattront lors de cette rencontre de plusieurs questions ayant pour thèmes notamment «Pour un monde exempt d'armes nucléaires», «Pour un développement résilient face aux

risques» et «Rôle des parlements dans la protection des droits des enfants». Il sera également question de l'examen d'une disposition urgente sur les questions ayant trait aux préoccupations de la communauté internationale. Les groupes politiques africain, arabe et musulman devront se réunir en aparté le 6 octobre prochain pour débattre des questions inscrites à l'ordre du jour des travaux de 129<sup>e</sup> assemblée de l'UIP. Les réunions de l'UIP du mois d'octobre sont des réunions préparatoires à la session d'avril 2014.

## TRIPARTITE L'UGTA pour la relance industrielle concertée

O. Larbi

Abdelmadjid Sidi Saïd fait l'éloge de la contribution de l'UGTA aux deux tripartites prévues cette année, en octobre et en décembre. C'est «top», dit-il. La «contribution de l'UGTA à la construction d'une industrie forte» fera date et consacrera la démarche de cette organisation syndicale historique. Il y a longtemps que l'UGTA est passée du syndicalisme revenant à celui de la négociation et de la médiation.

Cette démarche qui met l'Etat, le patronat dans l'obligation de renoncer aux arguments d'autorité face aux revendications des travailleurs met les syndicats dans la position de partenaires et non plus d'adversaires, ce qui les oblige à se doter des moyens les plus sophistiqués pour avoir voix au chapitre dans les négociations de plus en plus techniques, de plus en plus fines dans un espace économique qui n'est plus seulement limité aux frontières nationales. Se voulant pédagogique, la contribution de l'UGTA se veut exemplaire. Et «novatrice» en dépolitisa l'acte économique. La centrale du 1<sup>er</sup> Mai entend placer l'entité économique en dehors de toute influence politique et bureaucratique, et «donner ou redonner à l'entreprise son initiative, son indépendance et son autorité dans son rôle d'acteur économique». C'est à ce prix que la relance industrielle est réalisable. L'UGTA reconnaît «aux pouvoirs publics d'identifier les filières à développer». Mais c'est à l'entreprise industrielle de connaître le marché et son évolution, de maîtriser les coûts de production, les outils d'information, de développer sa relation avec le consommateur et de développer et de faire admettre le concept de la consommation du produit local». Ce retour à l'orthodoxie libérale est la principale avancée de la centrale syndicale désormais acquise à l'économie de marché. Il est à signaler qu'une part prépondérante est également accordée aux ressources humaines.

L'UGTA propose notamment: «un conseil national de la production locale,

- un centre de veille stratégique et d'orientation économique,
- un observatoire économique,
- un pour le tourisme,
- un fonds spécial de soutien aux activités productives,
- la réactivation du Conseil de la concurrence,
- des informations statistiques sur des bases de données dynamiques,
- la mise en place d'une médiation bancaire.

En recentrant l'activité industrielle de base sur l'entreprise algérienne, l'UGTA se prépare de sa démarche de protection de la production nationale d'où une proposition de réintroduction de l'autorisation d'importation et d'une hausse des taxes douanières de l'ordre de 30% pour tout produit importé destiné à la vente en l'état.

L'UGTA se positionne pour la création de circuits de distribution de la production nationale de qualité pour lui permettre de rencontrer ses consommateurs. Il est vrai que si le capital expérience est toujours disponible, la qualité des produits de l'industrie légère algérienne n'aurait rien à envier aux importations. Si la ressource humaine n'est pas négligée, il est intéressant de noter que la centrale syndicale encourage le recours aux cher-

cheurs algériens installés à l'étranger. La jeunesse n'est pas oubliée dans la démarche de l'UGTA puisqu'il est souhaité «la création d'une zone industrielle dédiée aux jeunes porteurs de projets innovants».

La base économique productive du futur immédiat sera composée des 50 plus grandes entreprises du pays dont la mise à niveau est une priorité et reposera sur l'usage et la maîtrise des technologies les plus avancées pour prétendre faire «face aux grands défis de l'heure, particulièrement le défi majeur, qui est celui de concrétiser, face à la mondialisation, la protection et l'augmentation de la valeur ajoutée nationale». L'une des propositions qui atteindra sa cible est la demande de dépenalisation de l'acte de gestion. Sidi Saïd et ses collègues font montre de professionnalisme et de courage dans la mesure où sur certains points, ils rejoignent les tenants d'un coup de frein à la surenchère salariale. Encore faut-il que le pouvoir d'achat soit protégé contre les spéculateurs et les trabandistes.

L'UGTA peut, à la faveur de ces tripartites, se prévaloir de fonder le social-démocratie à l'algérienne. Les propositions de l'UGTA peuvent avoir des incidences sur l'architecture institutionnelle exécutive.

## Le FFS célèbre ses 50 ans

Arslan-B

**Le doyen incontesté des partis de l'opposition, le FFS, formation chère à son «généiteur», Hocine Aït Ahmed, un «hyper historique» et figure de proue du combat libérateur algérien, fête son statut de quinquagénaire ce samedi 5 octobre 2013. Tout un programme pour une cérémonie qui doit se dérouler dans la commune d'Akfadou, au village «Ighellane», plus précisément, où est prévue, entre autres, le dévoilement d'une «stèle à la mémoire des Martyrs de 1963», le 25<sup>e</sup> anniversaire des douloureux événements d'octobre 1988 étant également inclus dans la cérémonie. La fédération FFS de Bejaïa (Bejaia) a invité militantes et militants, sympathisants et tous les citoyens désireux de prendre part à la cérémonie qui se terminera avec un superbe «couscouss géant de la communion populaire». «50 ans de lutte pour la paix, la démocratie et la justice sociale», tel est le slogan-clé adopté à l'occasion de la célébration de cet anniversaire du FFS.**

A.B.

## M. Sellal reçoit le vice-président du Sénat français

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi à Alger, M. Jean-Pierre Raffarin, vice-président du Sénat français, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. L'audience a permis «de procéder à une évaluation des relations bilatérales dans le domaine économique et, notamment, l'état d'avancement des investissements en cours de réalisation», a précisé la même source. Les deux parties ont également «évoqué le lancement de nouveaux projets qui pourraient être concrétisés lors de la visite du Premier ministre français en Algérie dans le courant du mois de décembre 2013». L'entretien s'est déroulé en présence du ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyouns.

## Avancée remarquable des dossiers de coopération algéro-française

Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyouns, et l'envoyé spécial du président français pour les relations économiques algéro-françaises, Jean-Pierre Raffarin, se sont félicités jeudi à Alger de l'avancée remarquable de «tous les dossiers» relatifs à la coopération économique bilatérale. «Tous les dossiers de coopération économique et industrielle algéro-française avancent bien, alors que l'ensemble des problèmes liés à ces dossiers et qui étaient en cours de règlement ont trouvé leur règlement aujourd'hui», a assuré M. Benyouns dans une déclaration à la presse à l'issue d'une séance de travail avec M. Raffarin.

Le démarrage des travaux de réalisation à Oran de l'usine de voitures du constructeur Renault et la pose de la première pierre de la nouvelle usine de Sanofi en septembre dernier à Sidi Abdallah ont été cités par le ministre comme «exemples de cet avancement remarquable». M. Benyouns a, toutefois, souligné la nécessité de développer davantage la coopération industrielle avec la France en explorant de nouvelles pistes de partenariat. «Nous sommes chargés de voir un certain nombre de nouvelles pistes de partenariat industriel», a-t-il indiqué. «La visite prévue en décembre prochain à Alger du Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, nous offre beaucoup d'opportunités pour donner un nouveau souffle à cette coopération industrielle», affirme M. Benyouns.

De son côté, M. Raffarin s'est dit satisfait du «développement réalisé sur des dossiers emblématiques» de la coopération, ajoutant qu'il s'agit d'un développement «conforme aux attentes des deux pays». «Je suis satisfait du progrès réalisé, mais nos Premiers ministres respectifs sont exigeants», a-t-il dit. L'émissaire français a évoqué le projet de partenariat entre le Groupe industriel des ciments algériens (GICA) et le groupe français Lafarge pour développer l'industrie algérienne du ciment. Selon lui, une feuille de route est en cours d'élaboration pour découvrir de nouvelles pistes de partenariat algéro-français notamment dans les secteurs du logement, de la santé, de l'agroalimentaire et des infrastructures portuaires. Cette feuille de route devrait être soumise à l'occasion de la visite à Alger en décembre prochain de M. Ayrault, précise l'ancien Premier ministre français.

«Les deux gouvernements veulent multiplier la coopération et il faut aller vite vers cet objectif», a affirmé M. Raffarin qui s'est dit «motivé par la perspective de développer cette coopération avec ses volets économique et social». M. Raffarin est arrivé mercredi à Alger pour une visite de deux jours destinée à soutenir le partenariat entre les deux pays. L'émissaire français a été reçu en audience par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

## CONSOMMATION

# Des hausses de prix qui inquiètent

L'union nationale de protection des consommateurs tire la sonnette d'alarme : « Où va-t-on », « Où va-t-on quand le kilo de haricots secs est à 340 DA ? Que celui des pois chiches et des lentilles ne sont pas loin de cette somme ? »

M. Harzelli, président de l'Union constate que le ministère du Commerce a une marge d'action étroite : « Son champ d'intervention est limité aux produits comme le pain et le lait. Pour tout le reste, c'est la loi de l'offre et de la demande, du marché libre ». Il note que les fruits et légumes sont, aujourd'hui, accessibles dans des fourchette de prix raisonnables, mais « demain, ils seront dix fois plus chers ». Qui est responsable ? Pas le paysan qui vend sa tomate à 5 DA le kilo et qui

sait qu'elle est revendue à 50 par les marchands ambulants et encore plus chère par les marchands des marchés encadrés par la législation sur l'exercice du commerce. » Il y a bien sûr « les grossistes et les intermédiaires qui tiennent le marché. Contre leur système d'entente, l'Etat est démunis. Ce qu'il faut développer, ce sont les contrôles répétés ». Est-ce que l'augmentation des prix à la consommation a d'autres causes ? L'augmentation des salaires est une information sur laquelle les spéculateurs jouent. Elle provoque l'inflation et la généralisation de la hausse. »

« L'autre cause est la contrebande aux frontières, car malgré la surveillance et la répression, des marchandises traversent les mailles du filet. Enfin, les aides aux éle-

veurs et autres agriculteurs ne profitent qu'aux grossistes et intermédiaires. Il ya peu le kilo de viandes blanches était à moins de 200 DA ; aujourd'hui, le poulet est à 350DA et la dinde est à plus de 600DA ». Le président de l'Union nationale de protection des consommateurs algériens déplore la faiblesse des capacités de stockages des fruits et légumes ce qui conduit à certaines périodes la baisse de leur prix sur le marché et à d'autres moments leur rareté - provoquée ou non - qui met le feu au portefeuille des consommateurs qui doivent faire des efforts pour mieux se défendre et mieux consommer.

O. Larbi

## SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS ENTRE LA CNAS ET DES OPTICIENS LUNETIERS À TISSEMSILT

# La CNAS voit loin

**Ould Sidi Amar**

Deux conventions ont été signées récemment entre la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) et des opticiens lunetiers de la wilaya de Tissemsilt, pour la prise en charge des frais d'acquisition de lunettes de vue, de montures et de verres correcteurs. Il s'agit aussi du renouvellement des montures de lunettes et les verres correcteurs de la vue au profit des enfants en âge scolaire et préscolaire dont les salaires des parents, assurés sociaux, ne dépasse pas 40 000 DA, a-t-on appris du directeur d'agence CNAS de la wilaya de Tissemsilt lors d'un point de presse. Cette action intervient dans le cadre de "l'amélioration qualitative des prestations sociales", a-t-on ajouté de même source. Une série de mesures ont été prises pour concrétiser cette prise en charge, du recensement des opticiens-lunetiers exerçant sur le territoire de la wilaya à la formation des personnels concernés, passant par la mise à jour de la carte Chifa. La Cnas s'engage à rémunérer les prestations dispensées par l'opticien lunetier sur la base du montant facturé.

L'assuré social est tenu, pour sa part, de verser directement à l'opticien lunetier, 20% du tarif de la monture et des verres correcteurs, lorsque son taux de prise en charge par la sécurité sociale est fixé à 80%. Des actions de sensibilisation ont été entamées en faveur des opticiens lunetiers de la wilaya de Tissemsilt afin de les intégrer dans ce système de conventionnement.

La présente convention concerne les enfants souffrant d'ambylopie, de vices de réfraction et de strabisme. De ce fait, des affiches publicitaires ont été collées à travers les offices pharmaceutiques et les cabinets médicaux que compte la wilaya pour mieux véhiculer le message. La présente convention a pour objet de définir les relations contractuelles entre l'agence CNAS et l'opticien lunetier pour le bénéfice du système du tiers payant en matière de lunettes de vue par les enfants préscolarisés âgés de (3 à 6 ans) ou scolarisés dont l'âge varie entre (6 à 21 ans) ayant droit des assurances sociales dont le revenu mensuel n'excède pas 40.000 DA. La présente convention concerne les enfants souffrant d'ambylopie, de vices de réfraction et de strabisme. Les prestations couvertes par la présente convention sont les montures de lunettes et les verres correcteurs de la vue et ce, conformément aux dispositions de l'article 28 de la convention type entre organisme de sécurité sociale et l'opticien lunetier exerçant à titre privé fixée par le décret exécutif numéro 12-159 du 1 avril 2012.

## M'SILA : ERADICATION DES COMMERCANTS INFORMELS DU CENTRE VILLE DE HAMMAM DALÂA

# L'opération s'est déroulée dans le calme

**Mouad B.**

L'opération d'éradication des commerçants informels du centre ville de Hammam Dalâa, 30 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'sila, encadrée en fin de semaine par les services de l'ordre, a été favorablement accueillie par les riverains qui étaient confrontés quotidiennement à un problème d'insalubrité et de sécurité publique. Enclenchée tôt le matin par des policiers dont les éléments des brigades anti-émeutes, l'opération n'a suscité aucune réactions violentes chez ces vendeurs informels.

« Ces squatteurs viennent, pour la plupart, de plusieurs communes limitrophes et même de vilayats avoisinantes à bord de leurs véhicules, char-

ges de différents produits à écouler dans ce marché informel et bloquent la voie publique aussi bien aux passants qu'aux automobilistes », se plaignent plusieurs riverains qui ajoutent que les scènes d'agression à l'arme blanche et les vols à la tire sont devenus fréquents dans cette partie de la ville de Hammam Dalâa. De leur côté, certains de ces commerçants, demandent des autorités locales de leur trouver des solutions de rechange : leur offrir, en plus de l'espace approprié, les documents nécessaires pour régulariser leurs activités commerciales.

Notons que les services de sécurité étaient d'une correction exemplaire avec ces squatteurs, en les invitant à ramasser leurs marchandises avec l'aide de plusieurs manutentionnaires mobilisés par la commune.

## DISPONIBILITÉ DES CARBURANTS Naftal rassure, les stations-service alimentées régulièrement

L'entreprise Naftal a rassuré jeudi sur la disponibilité des carburants en quantité et qualité à la suite du rush des automobilistes sur les stations-service de la capitale mercredi et jeudi. « Nous tenons à rassurer les automobilistes sur la disponibilité des carburants en qualité et en quantité. Les inquiétudes sur l'offre des produits Naftal ne sont pas fondées », a déclaré à l'APS M. Mohamed Arezki Rabia, directeur de la branche commerciale de Naftal. Des chaînes interminables de véhicules se sont formées jeudi au niveau des stations-service de la capitale pour s'approvisionner en carburants.

« La découverte dans l'ouest du pays de quantités d'essences importées d'origine douteuse a alimenté les craintes sur une rupture des approvisionnements, provoquant un rush sur toutes les stations-service », a-t-il précisé. Il ne s'agit pas d'une pénurie de carburants mais d'une forte tension accentuée par les craintes sur une baisse de l'offre de Naftal après cet incident, selon M. Rabia.

L'approvisionnement par Naftal des points de vente de carburants suit son cours normal avec un renforcement de la distribution au niveau des petites stations-service privées, situées au cœur de la capitale. Selon M. Rabia, ces petites stations-service, dont les stocks s'épuisent rapidement, seront alimentées par Naftal même dans la journée. Naftal vient d'obtenir des dérogations auprès de la wilaya d'Alger pour autoriser les camions citernes à circuler durant la journée en vue d'alimenter ces points de vente, a-t-il fait savoir. Concernant le carburant importé de qualité douteuse, M. Rabia a indiqué que Naftal a procédé au retrait de toutes les quantités distribuées aux stations-service de l'ouest du pays, affirmant que l'analyse des échantillons de cet essence est toujours en cours. L'utilisation de ce carburant a été, selon des automobilistes, à l'origine de plusieurs pannes mécaniques survenues sur des véhicules et des volucompteurs des stations service Naftal.



## BÉJĀÏA

### Brèves (Echos de Yemma Gouraya)

#### La sardine (enfin !) à ...120,00 DA

Le poulet y laisse des plumes, puisque inabituellement entassé de puis des jours, voire des semaines, dans les présentoirs-frigos, entre 360,00 DA et 400,00 DA le kg. Depuis quelques jours, il y a abondance de sardines, de saourelle et de petit pageot ou « boumchita ». Si ce dernier ainsi que la saourelle (« sawrine ») demeurent stables à 200,00 DA le kg, pour l'instant (?), le prix du kg de sardines varie entre 250,00 DA et 100,00 DA, en passant par des 200,00, 160,00 150,00 et 120,00 DA le kg. En somme, la sardine est arrivée à point nommé, à la rescoufse des moyennes et petites bourses, les épouses sont ainsi heureuses de se retrouver à confectionner les différents plats traditionnels à base de sardines, tels les bénêts de sardines, les mini-galettes (sardines écrasées assaisonnées d'ail, d'oignon et de poivre noir), ou encore les deux types de « chéthâa sardine » aux langues - filets de sardines enrobées d'œufs, ou alors en boulettes mi-riz mi-sardines écrasées, les deux variétés en sauce rouge semi-épaisse et relevée... Succulent, tout simplement mais attention : le pain indiqué pour tous ces plats est le « matlou sqhoum » ou bien le « qhabz tadjine »...

## ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE PUBLIQUE Les « soldats » de la DAS

Véritables grenadiers-voltigeurs, ils sont constitués et répartis sur l'ensemble du territoire de la commune et de la wilaya, même, en groupes de 08 personnes dont un chef d'équipe. Munis de brouettes, de sacs-poubelles grande format, de balais et de pelles, ils s'acquittent très consciencieusement de la mission qui leur est confiée : un nettoyement des plus corrects des cités rues, ruelles, places publiques et autres grandes artères des villes et villages. Ils sont recrutés sur la base d'un contrat d'une durée d'une année (renouvelable, cependant...) et perçoivent un salaire mensuel équivalant au SNMG. Tous portant des gilets orange sur lesquels on peut lire « Blanche Algérie ». Après leur passage, au quotidien (ou presque), les citoyens adeptes de l'hygiène et de l'esthétique sont heureux, il y a un regain d'optimisme mais vite transformé en peau de chagrin : les ravages et la tenace récidive d'un incivisme endémique reprennent vite le dessus. Seule une politique draconienne de sévères sanctions contre tout pollueur surpris en flagrant acte d'incivisme pourrait dissuader progressivement les « contrevenants », « ces gens qui n'aiment visiblement pas leur pays et qui prennent plaisir à l'enlaidir ! », est-il souvent commenté, de vive colère ; seule une police de l'hygiène des villes...

## LES REMBOURSEMENTS CNAS Un barème figé depuis... la colonisation

En deux mots : Une feuille de maladie portant frais d'auscultation par un médecin généraliste est remboursée sur la base de 40,00 DA (les honoraires), et de 100,00 DA quand il s'agit d'une auscultation de médecin spécialiste. Les assurés ne comprennent toujours pas pourquoi la CNAS ne veut pas tenir compte de la réalité, à savoir qu'un patient paye entre 500,00 et 600,00 chez un généraliste et pas moins de 1000,00 DA chez un généraliste, l'extraction d'une dent coûtant 800,00 DA...

A. B.

## MIGRATION

**M. Bouguerra participe au 2e dialogue de Haut niveau sur les migrations internationales et le développement**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a dirigé la délégation au 2<sup>e</sup> dialogue de Haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui s'est tenu jeudi et vendredi à New York, a indiqué jeudi la mission permanente d'Algérie à New York dans un communiqué.

Cette réunion ministérielle, devrait être sanctionnée par l'adoption d'une déclaration politique, permettant de «jeter les bases pour l'amélioration de la gouvernance de la migration, notamment en matière de protection des droits de l'homme des migrants et des membres de leurs familles et la prise en charge de leurs intérêts dans les programmes nationaux et internationaux de développement».

Durant la séance plénière de ce dialogue de Haut niveau, prévue pour la matinée de jeudi, M. Bouguerra a prononcé une allocution devant mettre en exergue la position algérienne en la matière et a eu des entretiens avec ses homologues africains et ceux d'autres pays, précise le communiqué.

La réunion permettra aussi de «renouveler l'engagement politique de la communauté internationale à travers notamment l'inclusion des questions de migrations dans l'agenda de développement post-2015», a-t-on ajouté de même source.

Le dialogue de Haut niveau qui voit la participation d'un nombre important de ministres, devait aussi «définir des mesures concrètes de nature à renforcer la cohérence et la coopération à tous les niveaux, en vue d'optimiser les avantages des migrations internationales aussi bien pour les migrants eux-mêmes que pour les pays d'origine, de transit et de destination, et leurs liens avec le développement».

Les travaux de la réunion abordèrent plusieurs thèmes consacrés à l'évaluation des répercussions des migrations sur le développement durable et sur la préparation du cadre de développement pour l'après-2015» et «des mesures à prendre pour le respect et la protection des droits de l'homme de tous les migrants, en particulier les femmes et les enfants pour prévenir et combattre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains».

«Le renforcement des partenariats et de la coopération dans le domaine des migrations internationales» et «la mobilité de la main-d'œuvre à l'échelle régionale et internationale et ses effets sur le développement», sont d'autres thèmes inscrits à l'ordre du jour de la réunion.

## BENMERADI:

# 1 million de personnes ont bénéficié de contrats de pré-emploi

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Mohamed Benmeradi a déclaré, jeudi, que près d'un million de personnes ont bénéficié de contrats de pré-emploi.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que des modifications ont été apportées à la formule de pré-emploi en permanisant les bénéficiaires de ces contrats.



M. Benmeradi a réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner et aider ces jeunes, notamment les universitaires, à acquérir une expérience et un savoir-faire. Concernant le recrutement de ces jeunes dans l'administration publique, le ministre a précisé que le recrute-

ment se fait dans le cadre de la loi de Finances qui accorde de nouveaux postes d'emploi à l'administration en fonction des moyens matériels disponibles, soulignant que la priorité est accordée aux jeunes qui travaillent dans le cadre des contrats de pré-emploi.

## EMPLOI

### Le ministre des Affaires religieuses inspecte la société

# «Taxi-wakfs»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghalmallah a déclaré, jeudi à Alger, que la société «Taxi-Wakfs» sera élargie à d'autres wilayas. Le nombre de véhicules dont dispose cette société sera portée à 40 taxis d'ici la fin de l'année, a déclaré M. Ghalmallah lors d'une visite d'inspection à la société «Taxi-Wakfs» sis à El Harrach. Après avoir sillonné les différents services de la société ou des explications exhaustives lui ont été fournies sur la gestion de cette dernière, le ministre a pris note des préoccupations des travailleurs et des chauffeurs de taxis qu'il soumettra au prochain conseil d'administration.

La directrice générale de la société, Mme Kheira Koufi a indiqué que son entreprise a atteint les objectifs escomptés notamment l'élimination de la pauvreté et des fléaux sociaux. La responsable a,

dans ce cadre, appelé les opérateurs économiques notamment les concessionnaires à faire don de véhicules pour contribuer au développement durable, à l'absorption du chômage et à la création de postes d'emploi.

La société «Trans-Wakfs» ou «Taxi-Wakfs» a été créée en 2007 par le ministère de tutelle et la Banque d'Algérie. Lancée en 2009 et dotée d'une trentaine de véhicules destinés à faciliter le transport à 600.000 personnes/an, cette société vise à investir les fonds wakfs pour la création de postes d'emploi. En élargissant son activité aux autres wilayas, «Trans-Wakfs» peut atteindre un bénéfice de 200 millions de da, selon la directrice générale de la société. La société a formé de nombreux jeunes en collaboration avec la direction de transport de la wilaya d'Alger.

## MOHAMED EL GHAZI

### Asseoir un service public «de qualité accessible pour tous»

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi, a appelé, jeudi à Alger, à la mise en place d'un service public «de qualité, accessible à l'ensemble des citoyens sans aucune distinction». «Il faut offrir un service public de qualité, accessible à l'ensemble des citoyens, sans distinction sociale et répondant à leurs attentes et préoccupations» a affirmé M. El Ghazi lors d'une journée d'étude sur le «sec-

teur des transports et service public», organisée par le ministère des Transports. Pour lui, la modernisation du service public requiert «inéluctablement» une administration «efficace, transparente, débarrassée du phénomène de la bureaucratie». «Il est impératif d'entreprendre des actions cohérentes et coordonnées, notamment d'information, d'orientation et d'allégement des procédures administratives pour réhabiliter le service public et

améliorer la relation entre le citoyen et l'administration», a-t-il souligné. De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmajid Sidi Said, a indiqué qu'il était «nécessaire» de «reconstruire et de réhabiliter notre industrie nationale», appellant à «converger tous les efforts pour aller vers des actions pratiques pour créer de l'emploi et de la richesse au profit de l'économie nationale».

Une délégation représentant les deux chambres du Parlement, conduite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, prendra part aux réunions de la 129<sup>e</sup> assemblée de l'Union inter-parlementaire (UIP) prévue à Genève (Suisse) du 7 au 9 octobre, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil. Les parlementaires de l'UIP débattront lors de cette rencontre de plusieurs questions ayant pour thèmes notamment «Pour un monde exempt d'armes nucléaires», «Pour un développement résilient face aux risques» et «Rôle des parlements dans la protection des droits des enfants».

Il sera également question de l'examen d'une disposition urgente sur les questions ayant trait aux préoccupations de la communauté internationale. Les groupes politiques africain, arabe et musulman devront se réunir en aparté demain pour débattre des questions inscrites à l'ordre du jour des travaux de 129<sup>e</sup> assemblée de l'UIP. Les réunions de l'UIP du mois d'octobre sont des réunions préparatoires à la session d'avril 2014.

**ABDELKADER BENSALAH**  
**L'Algérie prendra part lundi à Genève aux réunions de l'UIP**

## L'UNION DES BARREAUX D'ALGÉRIE: Accélérer la promulgation des textes réglementaires de la loi sur la profession d'avocat

Le président de l'union nationale des barreaux d'Algérie (UNBA), Mustapha Lanouar, a appelé jeudi à Alger le ministère de la Justice à accélérer la promulgation des textes réglementaires relatifs à la loi régissant la profession d'avocat adoptée mercredi par le conseil de la nation et d'associer les gens de la corporation à cette démarche.

Dans une déclaration à l'APS, l'avocat a considéré que le corps des avocats algériens était prêt à accompagner le ministère de la Justice dans l'élaboration des textes complémentaires de la loi sur la profession d'avocat notamment, a-t-il expliqué, pour ce qui est de l'application de l'article 34 qui subordonne l'accès à la formation à la profession à un concours et pour ce qui est de la création des écoles régionales d'avocat.

«L'implication d'avocats à l'élaboration de ces textes doit se faire dans le cadre du dialogue instauré entre les barreaux d'avocats et la tutelle», a-t-il soutenu tout en se félicitant de l'adoption par le parlement d'une loi organisant la profession d'avocat. L'entrée en vigueur d'un nouveau texte régissant la profession d'avocat devra consacrer un saut qualitatif dans l'exercice de la profession d'avocat et de la Justice en général, a-t-il estimé. Les membres du Conseil de la nation ont adopté mercredi la loi relative à l'organisation de la profession d'avocat, un texte de 135 articles répartis sur 9 titres.

L'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, débattu et adopté ledit texte lors de la précédente session de printemps après y avoir introduit des amendements. Ce projet de loi dans sa mouture de 2011, avait suscité, après sa présentation à l'examen de l'APN, la colère des avocats d'Alger qui ont boycotté les audiences à trois reprises et organisé des sit-in devant le siège de la Cour d'Alger puis une marche et un rassemblement devant l'APN en juin 2011. Les avocats estimaient que certains articles de la loi, ayant amendement, limitaient la liberté et droits de défense au préjudice des intérêts des justiciables. L'assemblée générale de l'UNBA, tenue le 17 novembre 2012 a décidé un boycott national des audiences du 2 au 6 décembre 2012 annonçant le boycott de l'ouverture officielle de l'année judiciaire 2012-2013.

Mais avant cette échéance le ministère de la Justice a engagé un dialogue avec les représentants des avocats. Les deux réunions tenues le 28 novembre et le 15 décembre et les séances de dialogue avec la commission des affaires juridiques du parlement ont donné lieu à l'amendement des clauses contestées.

APS

## ALGÉRIE - IRAN

### Le général-major Hamel examine avec son homologue iranien les relations en matière de sécurité

Le directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a examiné mercredi à Téhéran avec le commandant des forces de la police iranienne, le général Ismail Ahmadi Mokadem les relations bilatérales notamment dans «le domaine sécuritaire et les moyens de les développer dans l'intérêt commun des deux pays». Les discussions ont été élargies ensuite aux membres des deux délégations.

Les deux parties ont souligné que les deux pays «font face aux mêmes défis sécuritaires et aux mêmes menaces, ce qui requiert une coopération policière dans le domaine de la lutte contre le crime organisé transfrontalier», a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les deux parties ont exprimé leur «disposition à élaborer un programme de coopération particulièrement dans le domaine de la lutte antiterroriste, du crime transfrontalier et des nouveaux crimes notamment la cybercriminalité».

Les deux parties, qui ont exprimé «leur volonté d'échanger les expériences et expertises et les visites de prospection et de coopérer dans les domaines de l'entraînement et de la formation», ont convenu de poursuivre les rencontres bilatérales de manière périodique.

En marge de cette rencontre, une vidéo a été visionnée sur les missions et l'organisation de la police algérienne ainsi que ses réalisations dans tous les domaines, notamment l'utilisation et la maîtrise des nouvelles technologies par les cadres de la police algérienne, a ajouté le communiqué.

Le général-major a visité une exposition d'équipements de sécurité organisée annuellement à l'occasion de la semaine de la police iranienne où des explications exhaustives lui ont été fournies sur ces équipements qui sont fabriqués en Iran.

Le général-major Abdelghani Hamel a entamé mardi une visite officielle de trois jours en Iran à l'invitation de son homologue iranien.

## ORAN

Les avantages du médicament bio-similaire ont été présentés par un expert français jeudi à Oran, lors d'une conférence organisée en marge du 3<sup>e</sup> et dernier jour du 2<sup>e</sup> Salon international des produits pharmaceutiques.

M. Jean-Louis Prugnaud, pharmacien hospitalier et représentant de l'Agence française du médicament a indiqué que «le processus de fabrication de ce genre de médicaments biologiques est très long et compliqué, car c'est un produit très complexe et difficile à caractériser», soulignant que «chaque médicament bio-similaire a son propre processus de fabrication».

## M. GHOU : 27 nouveaux navires pour renforcer la flotte maritime nationale

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a annoncé, jeudi à Alger, un projet d'acquisition de 27 nouveaux navires pour renforcer la flotte maritime nationale dans le cadre de la modernisation des différents domaines de transport.

M. Ghoul qui a présidé l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude sur «le secteur des transports et le service public», a annoncé l'acquisition prochainement de 27 nouveaux navires dans le cadre du renforcement et de la modernisation de la flotte maritime nationale, dont 25 sont destinés aux voyageurs et 2 aux marchandises.

Au sujet des 8 navires existants actuellement et objets de litige juridique dans le cadre de la joint-venture «International Bulk Carrier IBC», M. Ghoul a souligné que ce dossier «est traité juridiquement», affirmant «l'attachement des autorités compétentes à préserver l'intérêt national» dans cette affaire. S'agissant du transport aérien civil, le ministre a indiqué avoir donné des instructions «strictes» pour accélérer l'acquisition de 16 nouveaux avions dans le cadre du renouvellement de la flotte aérienne.

Il a rappelé, à cet effet, le projet de réalisation d'un nouvel aéroport à proximité de l'aéroport international Houari Boumediene, et dont les travaux débuteront en 2014, ce qui permettra d'augmenter la capacité



d'accueil à 10 millions de voyageurs supplémentaires, un nombre qui viendra, a-t-il dit, s'ajouter au 4,5 millions de voyageurs assurés actuellement.

Par ailleurs, le ministre n'a pas écarté l'éventualité de permettre aux privés d'investir dans le domaine du transport aérien, soulignant, toutefois, qu'il est certain que les investissements n'affecteront pas les entreprises nationales», en allusion à la compagnie aérienne Air Algérie et Tassili Airlines.

De son côté, le réseau ferroviaire connaîtra une expansion importante pour passer à 12.500 km à moyen terme, contre près de 4000 km actuellement. Dans ce cadre, il sera procédé à l'installation d'un réseau qui couvre l'ensemble du territoire national, ouvrant l'accès à 17 trains de banlieue et 20 trains électriques.

Le ministre a, en outre, prévu «un avancement important et rapide» des travaux du métro en 2014, à travers l'élargissement de son réseau qui devrait atteindre dans les prochaines étapes, une partie de la wilaya de

Blida. Il en est de même pour le métro d'Oran, dont «les études touchent à leur fin», a-t-il indiqué, précisant que celui-ci s'étendra sur 17 km répartis sur 20 stations. A cette occasion, le ministre a annoncé une série d'autres mesures, visant en général à promouvoir le service public assuré par son secteur, ajoutant qu'une cellule de suivi sera installée à cet effet.

Parmi ces mesures, la révision de l'organisation des lignes de transport des voyageurs, outre le contrôle rigoureux des chargements des camions qui représentent un danger potentiel pour la sécurité des autres conducteurs, à la faveur d'un projet de décret ministériel qui «sanctionne sévèrement» les contrevenants.

A cet égard, des stations de pesage des chargements des camions seront mises en place au niveau de plusieurs infrastructures de base, à l'instar des ports, stations-service et autres, outre la dotation des unités de la Gendarmerie nationale et de la police de matériel sophistiqué dans ce domaine.

## CARDIOLOGIE

### Seule l'observance de mesures préventives permettrait d'éviter les cardiopathies

Seule l'observance des mesures préventives des maladies à hauts risques est à même d'éviter les complications cardiaques, a estimé jeudi le président du Club des cardiologues de Constantine, le D' Karim Grid, à l'ouverture du 3<sup>e</sup> congrès national de cette association.

Ce spécialiste a souligné l'importance du thème soumis aux débats de cette rencontre de deux jours qui regroupe près de 250 cardiologues et médecins généralistes dont deux algériens établis à Bruxelles (Belgique) et à Paris (France), experts en cardiologie interventionnelle et en rythmologie.

Il a indiqué que l'objectif de cette manifestation de formation continue, orga-

nisée dans un hôtel du centre-ville, est notamment destinée à parfaire et à mettre à jour les connaissances des cardiologues et des médecins généralistes afin de leur permettre de s'adapter aux récents équipements et aux nouvelles technologies d'intervention pour un «contrôle plus approprié et plus efficient, garant d'une prise en charge de qualité des patients». Le président du Club des cardiologues de Constantine, une association qui regroupe également des spécialistes libéraux de plusieurs wilayas de l'Est du pays, a présenté, pour la circonstance, le programme scientifique de ces journées axées sur l'hypertension artérielle et la cardiographie ischémique, la cardiologie

interventionnelle et la rythmologie (spécialité de la cardiologie liée à l'étude des troubles du rythme cardiaque, ndlr).

Lors des premiers débats, les séminaristes ont souligné le caractère impératif de prévenir et de se prémunir des facteurs à risques de certaines maladies telles que le diabète, le tabagisme, la dyslipidémie, l'obésité et l'hypertension artérielle (HTA).

A propos de cette dernière pathologie, le D' Grid a confié à l'APS que la prévalence nationale du HTA avoisine les 35%, soit l'équivalent de près de 7 millions d'Algériens, ce qui dépasse de loin la prévalence de cette maladie dans les pays occidentaux où elle ne dépasse pas les 23%.

## Les avantages du médicament bio-similaire mis en exergue

L'expert français a expliqué que «le bio-similaire est un médicament biologique similaire à un médicament biologique de référence, un principe. Ce qui rend la fabrication de ce type de médicaments tout à fait différente de celle du générique».

«Ce dernier étant fabriqué à base de produits chimiques finis, alors que le bio-similaire est fabriqué à base de matières premières biologiques, de cellules vivantes», a-t-il ajouté. Le processus de fabrication fait appel à une source biologique comme matière première de son principe actif, alors que le principe actif des médicaments classiques est issu de la synthèse chimique, a encore expliqué M. Prugnaud.

Pour lui, «les médicaments bio-similaires constituent un espoir réel quant aux pathologies n'ayant pas de solution thérapeutiques satisfaisantes en permettant le développement de médicaments plus ciblés». «Nous pouvons actuellement nous intéresser davantage aux différentes formes de cancers et une seule pathologie comme le cancer du sein, les bio-similaires. Nous aiderons à mieux comprendre le développement de ses formes et leurs traitements», a-t-il encore souligné. Les exigences en matière de qualité, d'efficacité et de sécurité pour le médicament de référence sont recommandées par la réglementation européenne.

Des plans de vigilance et de gestion des risques, ont été mis en place pour chaque médicament bio-similaire, afin de protéger les patients, a-t-on rappelé.

«Toutefois, des barrières empêchent leur expansion, car ils doivent obligatoirement être soumis à des études précliniques et cliniques et faire l'objet d'un dossier complet pour être déposés pour enregistrement à l'Agence européenne du médicament. Après aval, le produit sera commercialisé dans les 25 pays de l'Union européenne. Cependant, les délais d'approbation sont très longs, conclut-on de même source.

# COMMERCE

## Lancement du premier registre du commerce électronique début janvier 2014

**Une convention entre le Centre national du registre du commerce et l'Entreprise nationale des systèmes informatiques (ENSI) a été signée, jeudi à Alger, pour le lancement, début janvier 2014, du premier registre du commerce électronique.**

Lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature du contrat, le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada a précisé que cette convention permettra de lancer le registre du commerce électronique, indiquant qu'une période d'essai est prévue jusqu'à la fin de l'année pour assurer la bonne maîtrise du projet, en attendant le lancement, à partir du 2 janvier 2014, du premier registre du commerce électronique.

«A partir du 2 janvier 2014, tous les registres de commerce délivrés par la wilaya d'Alger seront sous forme de document sur papier (le document actuel) qui portera un puce électronique», a indiqué le ministre. Après six ou huit mois du lancement de cette opération, il est question



de lancer une carte qui remplacera le document suscité à travers tout le territoire national.

Le ministère du Commerce élaborera, en collaboration avec le centre national du registre du commerce, des textes organisationnels pour trouver les bases juridiques de la nouvelle forme de ce document qui contiendra toutes les informations relatives à l'entreprise et à son propriétaire.

Le budget préliminaire alloué à cette opération s'élève à 49 millions de DA, dont 30 millions ont été accordés par le Fonds d'appropriation des usages et du développement des technologies de l'information et de la communication (FAUDTIC) et 19 millions par le Centre national de registre du commerce.

Réalisée en collaboration avec le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, cette opération vise à assainir le fichier du registre du commerce, a précisé le ministre. L'utilisation du registre de commerce électronique vise à «renforcer l'utilisation des techniques de l'information et de la communication au niveau du centre national du registre de commerce et s'adapter aux développements scientifiques et techniques de ce domaine», selon M. Benbada. Ce projet permettra également de faciliter et aléger les mesures administratives d'obtention de l'extrait du registre du commerce, mettre un terme à la falsification et moderniser les opérations de contrôle des activités commerciales».

### BENBADA :

## Vers une date limite de la durée de validité de l'extrait du registre du commerce pour les marchands en gros

Le ministre du Commerce Mustapha Benbada a annoncé jeudi à Alger qu'une opération visant à fixer la durée de validité de l'extrait du registre du commerce pour les marchands en gros est en cours de préparation.

Lors d'une conférence de presse animée en marge d'une cérémonie de signature d'une convention entre le Centre national du registre du commerce et l'Entreprise nationale des systèmes informatiques (ENSI), M. Benbada a indiqué qu'une opération est en cours de préparation pour fixer la durée de validité de l'extrait du registre du commerce de 3 à 5 ans pour les marchands en gros dont le nombre est estimé entre 70.000 et 80.000 commerçants.

Cette nouvelle mesure permettra de maîtriser et d'assainir le fichier du registre du commerce, de faciliter les opérations de contrôle et de déterminer l'identité de l'opérateur, a expliqué le ministre. Cette démarche avait déjà concerné les importateurs et les marchands au détail étrangers dont la durée de

validité de l'extrait de leurs registres du commerce a été fixée à 2 ans. M. Benbada a indiqué que cette catégorie de commerçants concernée par la première opération d'assainissement ne représente que 4 à 5 % du nombre des commerçants inscrits au registre du commerce, soit 15.000 commerçants qui renouvelent leurs registres du commerce sur 35.600 déjà inscrits.

L'application de cette décision, amendée en vertu de la décision du 13 décembre 2011, portant fixation de la durée de l'extrait du registre du commerce, a débuté en août 2011. L'opération de régularisation de la situation des opérateurs déjà inscrits a pris fin en décembre 2012.

Le ministre a fait savoir que l'opération de radiation des registres du commerce a permis de radier 400.000 registres au cours de deux ans.

M. Benbada a rappelé que le dépôt légal des comptes sociaux a pris fin le 31 juillet dernier, faisant remarquer que 65 % des entreprises ont respecté ces délais.

## Eradication de plus de 850 sites de commerce informel depuis août 2012

Plus de 850 sites de commerce informel ont été éradiqués à travers le territoire national depuis le début de l'opération d'assainissement du secteur lancée en août 2012, a indiqué jeudi le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

«Depuis le début de l'opération d'assainissement fin août 2012, 853 sites informels ont été éradiqués. C'est un effort colossal», a souligné M. Benbada, qui a affirmé que la majorité des jeunes qui exerçaient cette activité ont été soit intégrés dans de nouveaux sites, soit attendent leur intégration dans les sites qui se-

ront réceptionnés prochainement.

M. Benbada a indiqué également, lors d'une conférence de presse, que plus de 715 infrastructures de proximité sont en cours de réalisation, alors que 238 autres structures commerciales seront lancées en 2014 à travers le territoire national.

Globalement, «ces nouveaux marchés représentent près de 80 % des infrastructures commerciales qui existaient déjà en Algérie (près de 1.500 marchés)», a-t-il fait remarquer. Evoquant la flambée des prix des fruits et légumes, notamment à l'approche de la fête de l'Aïd El-Adha, le

ministre a imputé ce phénomène entre autres raisons à «une mauvaise organisation» de la relation entre les grossistes et les détaillants. Il faut trouver un système de gestion de cette relation notamment dans les nouveaux marchés», selon le ministre.

M. Benbada suggère à cet effet aux gestionnaires de marchés de proximité de proposer aux détaillants un service de livraison, ce qui permettrait, selon lui, de «minimiser les coûts du transport et baisser ainsi les prix proposés au consommateur».

**IL S'OUVRE  
LUNDI À ALGER**

**7<sup>e</sup>**

## édition du Salon international «Alger industries»

La 7<sup>e</sup> édition du Salon professionnel international «Alger industries» s'ouvrira lundi prochain à Alger au Palais des expositions des Pins maritimes.

Cette manifestation économique de 4 jours (du 7 au 10 octobre) est devenue au fil des années une plateforme idéale pour les opérateurs désirant faire connaître leurs procédés, produits et services dans les secteurs industriels, indique les organisateurs.

Le Salon est aussi un espace privilégié de rencontres permettant aux industriels algériens et étrangers d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires bénéfiques.

La manifestation vise notamment à faire connaître le potentiel industriel national, les innovations technologiques et les nouveaux produits ainsi que la densification des rencontres d'affaires entre partenaires algériens et étrangers.

Des débats portant notamment sur la redynamisation du secteur industriel, la stratégie industrielle en matière d'innovation, la gestion du risque industriel, et l'environnement des affaires seront animés par des experts.

La stratégie industrielle en Algérie vise essentiellement la hausse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale, afin de porter le taux de participation de l'industrie au PIB à 10 % à l'horizon 2014, contre 5 % actuellement.

## DIPLOMATIE

### La cohérence des objectifs de l'économie incite d'être proche des opérateurs économiques

La cohérence entre les objectifs intérieurs de l'économie nationale et la projection de l'action internationale de l'Algérie, incite à «ne rater aucune occasion» d'être proche des opérateurs économiques pour l'intérêt de l'Algérie, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«La cohérence entre les objectifs intérieurs de l'économie nationale et la projection de l'action internationale de l'Algérie nous incite à ne rater aucune occasion d'être proche des opérateurs économiques et d'être à leur écoute», a indiqué M. Lamamra, lors d'une journée d'étude sur le «secteur des transports et service public», organisée par le ministère des Transports.

Il a ajouté que les orientations qu'il avait reçues du président de la République lors de sa prise de fonction en tant que ministre des Affaires étrangères, étaient de «renforcer la contribution de la diplomatie algérienne au développement du pays».

M. Lamamra a, en outre, relevé que la diplomatie algérienne moderne «qui a hérité des valeurs de la diplomatie de la révolution, conduite par Abdelaziz Bouteflika, a produit un patrimoine de lutte qui est en parfaite cohérence avec tout ce qui s'est passé ou se passe sur la scène économique».

APS

— ACCIDENTS —  
DE LA CIRCULATION

• 12 morts et  
358 blessés en  
une semaine

Deux (12) personnes ont trouvé la mort et 358 autres ont été blessées lors de 305 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période du 24 au 30 septembre dernier, a indiqué un bilan hebdomadaire de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Par rapport à la semaine précédente, le bilan relève une hausse du nombre d'accidents (+39) et du nombre de blessés (+64), ainsi qu'une hausse du nombre de décès (+2). Selon la même source, la wilaya d'Alger arrive en tête avec 24 accidents suivis des wilayas de Sétif, Tébessa et Djelfa avec respectivement 19, 15 et 14 accidents.

D'après les constatations des services opérationnelles de la DGSN, 97,7% de ces accidents sont provoqués par l'élément humain en raison de l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non-respect de la distance de sécurité ainsi que les facteurs liés aux véhicules. A cet effet, la DGSN réitère son appel aux usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance pour réduire le nombre d'accidents et préserver leur vie et celle d'autrui.

• 70 morts  
et 1050 blessés  
durant la  
dernière  
semaine de  
septembre

70 personnes ont trouvé la mort et 1050 autres ont été blessées dans 540 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 24 au 30 septembre dernier, indique jeudi un bilan hebdomadaire du Commandement de la gendarmerie.

Par rapport à la semaine précédente, le bilan relève un recul du nombre de décès (-5) et une augmentation du nombre de blessés (+168) et d'accidents (+54), précise la même source.

Le bilan le plus lourd a été signalé au niveau de la wilaya d'Oran avec 21 accidents suivis de Sétif (24 accidents), Relizane (22 accidents), Médéa (21 accidents), Boumerdès (20 accidents) et Aïn Defla (19 accidents).

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non-respect de la distance de sécurité, la négligence des piétons, le non-respect du code de la route et les manœuvres dangereuses sont les principales causes des accidents.

• Deux morts et  
un blessé dans  
un accident de  
la route au sud  
à Ghardaïa

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée suite à un accident de la route survenu ce vendredi matin sur la RN1, à 200 km au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Cet accident s'est produit suite à un dérapage d'un véhicule dans un virage, causant la mort d'un couple, sur le coup, et des blessures graves à une fille, selon la même source.

Les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital Mohamed Chaabani de Menâa, et la personne gravement blessée admise aux services des urgences du même établissement, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident.

APS

EL ATTAF  
Un escroc  
arrêté pour un chèque  
sans provision

La police judiciaire de la daïra d'El Attaf a arrêté un escroc qui a remis un chèque sans provision à la Société algérienne des métaux et ce dans le but d'avoir des prêts de logement.

Salim Ben

Cette arrestation a eu lieu suite à une plainte déposée par le représentant légal de la société des métaux, dont le siège est à Annaba, en déclarant qu'un individu a déposé un chèque sans provision au siège de

la société il y a deux mois dans le but de l'acquisition de quatre logements pour un prêt de plus de 330 millions de centimes. Il s'agit d'une personne à l'âge de 31 ans, originaire de Sidi Bouabida.

L'enquête a été aussitôt déclenchée par la police, afin de localiser et mettre la main sur cet escroc. Ce dernier a été arrêté

au village agricole d'El Attaf et il s'est avéré être connu dans plusieurs cas d'escroquerie similaires.

Après l'achèvement des procédures judiciaires, un fichier a été édité et présenté auprès du procureur général près la Cour d'Attaf qui a ordonné un mandat de dépôt.



KHEMIS MILIANA  
ARRESTATION DE DEUX DEALERS DANGEREUX

Un demi-kilo  
de drogue  
saisi

Suite aux multiples efforts accomplis par les éléments de la police de la daïra de Khemis Miliana, deux dangereux dealers ont été arrêtés au cours de la semaine passée et les policiers ont réussi de saisir demi-kilo de kif traité.

Effectivement, deux dangereux dealers ont été arrêtés par les éléments de la police ainsi que la saisie d'une quantité de kif traité estimé à 444,5 grammes, et une somme d'argent estimée 42100 DA, recettes de trafic de drogue. L'arrestation de

ces deux personnes est venue après les informations reçues, indiquant la présence deux jeunes dans un camion DFM qui vendaient de la drogue dans la sortie sud de la ville. Les policiers ont réussi à mettre en place un plan d'action afin d'arrêter ces dealers, chose réussie suite à une attaque surprise des policiers dans la zone localisée au niveau de l'OPOW sur le chemin qui mène vers la ville d'Aïn Solane. Il s'agit de deux jeunes, âgées de 32 et 35 ans à bord d'un camion de type de

DFM, originaire d'Aïn Solane et du quartier Boutane à Khemis Miliana.

La fouille a résulté en une saisie d'une quantité de 444,5 grammes de drogue sous la forme de cinq feuilles, ainsi qu'un montant d'argent estimé 42100 DA, revenu des négociations dans la vente de ces toxiques.

Un mandat de dépôt a été établi contre ces dealers dangereux par le procureur près la cour de Khemis Miliana

S. B.

M'SILA  
UN DANGEREUX DÉLINQUANT  
SOUS LES VERROUS  
Viol et agression d'une mineure

Un homme aux initiales C.A., âgé de 45 ans a été arrêté par la police de la 5<sup>e</sup> sûreté urbaine la semaine dernière à M'sila, suite à une plainte d'un père d'une fillette de 12 ans pour viol et agression sexuelle sur une mineure.

L'arrestation a eu devant la maison du pédophile où les limiers de la justice ont pu découvrir plusieurs objets au domicile de ce dernier. En plus des sous-vêtements de la fillette, des pilules contraceptives, des préservatifs, du viagra, des DVD de films X, des séquences filmées de ses ébats sur son téléphone portable et de la drogue ainsi que d'objets qu'il utilisait dans ses agressions sexuelles ont été retrouvé à son domicile.

Le pédophile, selon l'enquête prélimi-

naire, a abusé de sa victime trois fois et la menaçait si elle se plaignait auprès de ses parents ou autres avant de la reconduire devant son quartier.

Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila, le pédophile a été placé sous mandat de dépôt pour viol sur mineure de moins de 13 ans, agression sexuelle sous la menace d'arme blanche, pédophilie, port d'arme blanche, propagation de films à caractère pornographique et possession de drogue.

L'enquête pour trouver d'autres victimes est toujours en cours et le pédophile risque gros dans cette affaire.

Mouad B.

JUSTICE | OUVERTURE DE LA 2<sup>E</sup>  
SESSION CRIMINELLE DE LA  
COUR D'ALGER LE 27 OCTOBRE

27 affaires inscrites

La 2<sup>e</sup> session criminelle de la Cour d'Alger pour l'année 2013 ouvrira le 27 octobre courant avec 72 affaires criminelles inscrites au rôle de cette session, a-t-on appris mercredi auprès de la Cour d'Alger.

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger examinera 18 affaires liées au terrorisme dont l'affaire de quatre présumés terroristes et complices de Amar Saïfi alias «Abderrezak El Para», impliqués dans le rapt d'étrangers dans le Sahara algérien, d'attaque contre la prison de Tazoult (Batna) et l'évasion de 1200 prisonniers. L'affaire a été programmée pour le 12 novembre prochain.

L'affaire de dilapidation de deniers publics impliquant 12 mis en cause dont l'ex-président d'APC de Birkhadem, Djouamâa Abdelhafidh, figure également parmi les affaires inscrites au rôle de la session. L'affaire est prévue pour le 5 novembre prochain.

Le tribunal criminel réexaminera le 6 novembre prochain l'affaire du musicien Djamel Bafdel, impliqué dans une affaire d'attentat à la pudeur. Le mis en cause a déjà été condamné à 10 ans de prison ferme. Plusieurs affaires liées à des homicides volontaires, trafic de drogue, constitution de groupe de malfaiteurs sont également au rôle de la session.

CONSTANTINE :  
Saisie  
de  
1,322  
kg de  
cannabis

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, les forces de police de la sûreté urbaine de Bkira relevant de la daïra de Hamma Bouziane (wilaya de Constantine), ont saisi fin septembre dernier, plus d'un kilogramme de cannabis et procédé au démantèlement d'un réseau de trafiquants composé de 3 individus, a indiqué dans un communiqué la Direction générale de la Sécurité nationale.

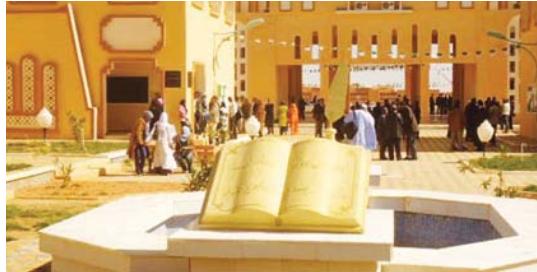
L'opération, réalisée dans le lieu-dit «Routière», a permis l'interpellation de 3 individus âgés entre 29 et 30 ans ainsi que la récupération de 1,322 kg de cannabis traité. A cet effet, les services de police ont ouvert une enquête pour définir les responsabilités de tous les individus impliqués dans cette affaire.

Par ailleurs, la DGSN rappel que son numéro vert 15-48 et le numéro d'urgence 17, restent à la disposition des citoyens.

**UNIVERSITÉ - TINDOUF**

# Les capacités d'accueil du centre universitaire renforcées

**Les capacités d'accueil du centre universitaire de Tindouf ont été renforcées, au titre de la nouvelle saison universitaire, par la réception d'une première tranche de 1 000 places pédagogiques, a-t-on appris des responsables de cette structure.**



Intervenant à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison universitaire, le recteur a fait part de la réception également d'une première tranche de 500 lits d'une résidence de 1 000 lits appelée à améliorer les œuvres sociales universitaires. M. Mohamed Touhami a indiqué que les travaux de réalisation, pour plus de 500 millions DA, d'une seconde

tranche de 1 000 autres places pédagogiques ont atteint un taux d'avancement de 45%.

Les travaux de réalisation de la seconde tranche de 500 lits de la cité universitaire sera lancée incessamment, a ajouté le même responsable lors de l'ouverture jeudi de la nouvelle rentrée universitaire (2013-2014). Le centre universitaire a ac-

cueilli, cette année, 544 étudiants, contre 352 inscrits l'an dernier, dont 268 inscrits en Droit, 168 en sciences économiques et de gestion et 108 autres en sciences de la terre et de l'univers.

Dans le souci d'assurer la stabilité de l'encadrement universitaire, le centre s'est vu accorder 70 logements de fonction destinés au staff enseignant, dont 20 unités ti-

rent à leur fin, 20 autres font objet de procédures administratives et le reste (30 unités) en phase des appels d'offres. Ouvert l'an dernier, ce centre a été favorablement accueilli par les étudiants de la région, car leur permettant de poursuivre leurs études supérieures au niveau local, et ne plus être contraints à rejoindre pour cela d'autres wilayas.

**SÉTIF**

# Soixante exposants attendus au 3<sup>e</sup> Salon des grandes cultures

Soixante (60) entreprises spécialisées sont attendues à la 3<sup>e</sup> édition du Salon international des grandes cultures «Céréal Expo 2013» qui se tiendra sur trois jours à partir de mardi prochain à Sétif, apprend-on, jeudi, des organisateurs.

Des entreprises algériennes et de 16 pays, parmi lesquels les Etats-Unis, l'Allemagne et la France, spécialisées dans les grandes cultures et la production d'engins et d'équipements araires seront présentes à ce salon, a-t-on précisé à la Chambre de l'agriculture de la wilaya.

Diverses variétés de céréales, de fourrages et de légumes secs, une gamme variée d'installations agricoles pour l'irrigation et

des produits phytosanitaires seront exposées lors de cette manifestation annuelle organisée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du développement rural par la wilaya de Sétif des associations professionnelles du secteur agricole et les agences de soutien à l'emploi.

Espace d'échanges entre les professionnels et les acteurs de la filière céréalière, le Salon sera également une occasion pour mettre en valeur les potentialités de la filière céréalière nationale et la présentation des plus récentes techniques culturelles utilisées dans les grandes cultures, ont également affirmé les organisateurs.

# ORAN | Entrée en service du marché du bétail d'El Kerma

Le nouveau marché du bétail, implanté dans la commune d'El Kerma (sud d'Oran), est entré mercredi en service, à l'approche de l'Aïd El Adha, a-t-on appris auprès du directeur de l'entreprise publique du marché de gros de fruits et légumes.

Occupant une superficie de 4 hectares, le marché peut accueillir 15 000 têtes de dif-

férentes espèces du bétail. Il est doté de cinq grands espaces, d'un bureau pour vétérinaires et des commodités nécessaires.

L'infrastructure commerciale, réalisée selon les normes en vigueur, est gérée par un opérateur privé conformément à un bail de location et un cahier de charges, suite à un appel d'offres, a ajouté M. Tahar Be-

larbi. L'entreprise publique du marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma se charge, pour sa part, du contrôle de l'application des termes du cahier de charges concernant la gestion par le gérant.

Les jours de travail du marché du bétail sont fixés les samedis, lundi et mercredi. Il sera ouvert durant toute la semaine à l'occasion de l'Aïd El

Adha. Cet espace commercial contribue à une dynamique commerciale surtout qu'il se trouve non loin de l'autoroute Est-Ouest et constitue un atout pour les éleveurs venus de différentes wilayas. L'ancien marché du bétail «Les abattoirs» situé à haj «Es-Salem» de la ville d'Oran a été fermé car ne répondant plus aux normes et aux attentes des maquignons.

# 800 postes de formation sur site ouverts auprès des entreprises du BTP

Pas moins de 800 postes de formation sur site sont ouverts auprès des entreprises du bâtiment et travaux publics (BTP) à Oran, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'emploi de la wilaya. «Cette offre de formation au profit des jeunes âgés entre 16 et 20 ans, prend en charge tous les exclus du circuit scolaire, pour les former dans les métiers du bâtiment et de la construction, en déficit chronique dans la wilaya et les insérer dans les entreprises du BTP», a déclaré à l'APS M. Abdelhakim Kessal.

«Il suffit de réunir 20 jeunes pour constituer un groupe et lancer la formation qui sera ouverte à tout moment», a encore souligné le responsable, soutenant que cette formation qualifiante qui varie entre trois et six mois sera sanctionnée par

un diplôme. Des jeunes, dont une centaine se sont déjà inscrits pour ce stage de formation, auront toute la priorité en matière de placement, a-t-il expliqué ajoutant que des partenaires économiques du secteur du BTP dont les groupes Cosider, Bati-or et Edco ont signé récemment une convention, fruit d'un partenariat entre les ministères du Travail et de la Sécurité sociale et de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Une source responsable de la direction du tourisme, fait état, par ailleurs, d'une autre convention de partenariat pour le développement des filières de formation du bâtiment signé entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère de l'Habitat per-

mettant aux jeunes formés de pouvoir se constituer en groupement d'intérêt commun (GIC) pour créer leurs propres entreprises.

Une école-chantier est ouverte à la mosquée «La perle» de haj Sidi El Houari, pour la formation des jeunes dans les métiers de restauration du vieux bâti et sites et monuments historiques, a-t-on signalé.

Une journée de sensibilisation sur la formation-emploi dans le secteur du BTP est prévue samedi prochain à l'office des établissements de jeunes, situé à haj Usto-HLM à l'est d'Oran, portant sur «l'emploi, l'employabilité, la réalité du terrain», «l'adéquation formation-emploi» et «les dispositifs d'insertion de jeunes». APS

**BÉCHAR**

# Lancement du projet de cimenterie de Ben-Zireg au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

Les travaux de réalisation de la cimenterie Ben-Zireg seront lancés au cours du premier trimestre 2014, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya de Béchar.

Le projet, d'un coût de plus de 256 millions de dollars US, permettra la production annuelle d'un million de tonnes de ciment devant assurer un approvisionnement régulier des wilayas du sud-ouest du pays, à savoir Béchar, Adrar, El-Bayadh, Naâma et Adrar, a précisé la même source. La cimenterie permettra la création de plus de 500 emplois directs et de 3 500 autres indirects durant sa phase d'exploitation prévue dès le début de 2017, a-t-on ajouté.

La société de ciment de la Saoura, une filiale du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), assurera le suivi et la gestion de ce projet qui vise l'augmentation des capacités nationales de production de ce matériau de construction, selon la même source.

La zone de Ben-Zireg, située à une trentaine de km au nord de Béchar, dispose d'un important gisement de minéraux entrant dans la fabrication de ciment, de même qu'elle est située à proximité d'axes routier et ferroviaire reliant la wilaya de Béchar au reste des wilayas du sud-ouest et celles nord du pays, a-t-on fait savoir.

**RELIZANE**

# Lancement prochain du projet d'alimentation en eau dessalée

Le projet d'alimentation de la wilaya de Relizane en eau dessalée à partir de la wilaya de Mostaganem, sera lancé avant la fin de cette année, a-t-on appris auprès du directeur de l'hydraulique.

Neuf entreprises publiques et privées ont été retenues pour prendre en charge la réalisation de cet important projet dont les travaux dureront 20 mois, a expliqué à l'APS, M. Mohamed Maâtou.

Les travaux porteront sur la réalisation d'une conduite de transfert d'eau sur 120 kilomètres à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Mostaganem jusqu'à la commune de Merdjia Sidi Abed à l'extrême-est de la wilaya de Relizane, ainsi que d'une station de pompage dans la commune de Bouguirat (Mostaganem) et des réservoirs dans plusieurs communes.

Il s'agit de 30 communes sur les 38 que compte la wilaya de Relizane dont 15 situées sur le couloir traversant la commune de Yellal à l'ouest de la wilaya jusqu'à Merdjia Sidi Abed à l'est, à une distance de 80 km. Les autres communes se trouvent sur le couloir passant par Sidi Khettab au nord vers Oued Slam au sud, à la frontière avec la wilaya de Tiaret.

Ce projet devra alimenter la région d'un quota de 150 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau dessalée, selon la même source. La wilaya de Relizane est alimentée actuellement à partir des barrages Gargar, Sidi M'hamed Ben Aouda et Kramis (wilaya de Mostaganem) en plus de nappes phréatiques.

Ces ressources en eau mobilisées couvrent les besoins des 723 000 habitants de la wilaya, à 98% pour les zones urbaines et à 50 pc pour les zones rurales, selon la direction de l'hydraulique.

# Faire du sport est aussi efficace que certains médicaments

L'exercice physique serait aussi efficace que les médicaments pour soigner certaines maladies telles que l'insuffisance cardiaque et les AVC selon une étude scientifique anglo-américaine.

Si les médecins recommandent déjà à leurs patients de consommer des fruits et des légumes pour prévenir certaines maladies, ils pourront ajouter à leur traitement l'exercice physique. En effet, faire du sport régulièrement serait tout aussi efficace que certains médicaments pour le cœur et mieux que certains traitements pour les accès vasculaires cérébraux.

Des chercheurs britanniques et américains de la London School of Economics (Grande-Bretagne), de l'Ecole de Médecine d'Harvard (Etats-Unis) et de l'Université de Stanford (Etats-Unis) ont analysé les résultats de 305 études scientifiques impliquant 340.000 personnes. Ils ont comparé l'efficacité de l'exercice physique par rapport aux traitements médicamenteux sur diverses pathologies en termes de mortalité.

En se basant sur les résultats de 77 essais portant sur la prévention après un accident cardiaque, ils ont découvert que l'exercice physique était «aussi efficace», voire même légèrement supérieur à un traitement à base de statines, les médicaments prescrits pour combattre l'excès de cholestérol.

Les scientifiques ont également démontré que l'exercice physique avait un léger avantage par rapport à un traitement médicamenteux (notamment anticoagulants) utilisé dans les suites d'un AVC.

En revanche, les diurétiques se sont avérés nettement plus performants que l'exercice physique dans le traitement de l'insuffisance cardiaque.



## L'exercice physique peut réduire le risque d'AVC de 27%

«En prenant des mesures importantes, comme pratiquer un exercice physique régulier, avoir une alimentation équilibrée et arrêter de fumer, les gens peuvent réduire considérablement leur risque d'accident vasculaire cérébral», explique le docteur Peter Coleman, directeur adjoint de la recherche à la Stroke Association, (une asso-

ciation britannique de prévention de l'AVC). «En effet, l'activité physique modérée, par exemple, peut réduire le risque d'AVC de près de 27%». Avec cette étude, les chercheurs soulèvent la délicate question de la surprescription médicale. Il s'interrogent sur une consommation inutile de médicaments là où une meilleure hygiène de vie pourrait être plus appropriée.

Mais, le docteur Peter Coleman rappelle que «l'exercice physique ne doit pas être

considéré comme une alternative pour les patients qui prennent des médicaments prescrits et conseillés par leur médecin généraliste».

Même si l'exercice régulier est essentiel pour mener une vie saine, les prescriptions sont faites par les médecins en fonction des besoins individuels des patients. Il n'est pas recommandé pour quiconque de cesser de prendre son traitement sans en parler à son médecin.

## BOISSONS ÉNERGISANTES

# Quels sont leurs effets sur la santé ?

Dans un rapport, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) tire la sonnette d'alarme sur les risques associés à la consommation de boissons énergisantes ou «excitantes». La question de la sécurité des boissons dites «énergisantes» (BDE) est suivie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) depuis plusieurs années. L'Agence recueille à ce titre, les effets indésirables suspectés d'être liés à la consommation de ces produits. Des effets indésirables qu'elle vient de rassembler dans son rapport sur l'évaluation des risques liés à la consommation.

«En juin 2012, nous avions demandé aux professionnels de santé de nous transmettre un maximum de signalements d'événements indésirables ou d'intoxications. Au total, 257 cas ont été rapportés, soit à l'Anses, soit aux centres anti-poison» explique l'Anses.

«Sur l'ensemble de ces cas, 45 ont été écartés (le produit consommé était périmé, il avait été consommé dans le cadre d'une alcoolisation massive ou on y avait ajouté du GHB...) mais les 212 cas restants ont pu être analy-

sés dans le cadre de l'évaluation des risques publiée aujourd'hui».

### Arrêts cardiaques : chez les personnes prédisposées

Les principaux symptômes relevés suite à la consommation de boissons dites énergisantes sont essentiellement cardio-vasculaires (95 cas), suivis par les effets psycho-comportementaux (74 cas) et neurologiques (57 cas). Des troubles digestifs, respiratoires, allergiques ou musculaires sont également rapportés mais avec une incidence plus faible.

Parmi les différents troubles vasculaires, les autorités sanitaires ont noté : des sensations d'oppression ou de douleurs thoraciques, de la tachycardie, de l'hypertension et des troubles du rythme allant jusqu'à l'arrêt cardiaque.

«Huit cas d'arrêts cardiaques en lien avec la consommation de BDE ont été portés à la connaissance de l'Agence. Nous considérons que ces arrêts cardiaques interviennent chez des personnes qui étaient génétiquement prédisposées. Ces prédispositions fréquentes (canalopathies) sont la

plupart du temps asymptomatiques et généralement non diagnostiquées. Elles peuvent toucher environ 1 individu sur 1000. «Les arrêts cardiaques chez ces personnes résulteraient de la consommation de boissons dites énergisantes associée à certains facteurs de risque supplémentaires comme l'exercice physique, une forte consommation d'alcool, certains médicaments ou une sensibilité individuelle à la caféine». Pour les autres troubles cardiaques (trouble du rythme, angor, hypertension), les effets indésirables sont ceux que l'on attend après une consommation de caféine en quantité élevée. Ils sont généralement signalés dès la consommation de 500 ml (c'est-à-dire de deux canettes).

«La caféine, une molécule naturellement présente dans plus de 60 plantes, (café, thé, kola, guarana, maté) est bien connue pour ses effets «excitants» et ses effets indésirables nombreux» insiste l'Anses qui souligne que les BDE ont introduit de nouveaux modes de consommation qui ont changé la donne. Un consommateur de boissons énergisantes sur quatre boit au moins 2 cannettes par jour alors qu'ils ne consommeraient



pas 6 expressos serrés dans la journée. «Cette multiplication des nouveaux modes de consommation est susceptible de générer des situations à risque».

## Les pires aliments stock-graisse

Pour ne pas gâcher vos efforts pour perdre quelques petits kilos, découvrez les aliments à éviter et à ne consommer que très modérément.

### Aliments stock-graisse: les frites

Évidemment! Mais il est toujours bon de le rappeler! Et sous toutes ces formes! Chips même légères, frites, nems beignets! Se mangent sans y penser bêtement et goulûment. Elles N'apportent que du sel et du gras. N'oubliez pas: environ 36 grammes de graisse pour 100 grammes ! A éviter au maximum.

### Les viennoiseries et surtout le croissant aux amandes

Une amande c'est excellent pour la santé. Quand elle est camouflée dans une pâte feuilletée et de la graisse et de la frangipane. Ce seul croissant annonce très clairement 35 grammes de glucides! La journée qui commence un peu lourdement! Les viennoiseries ne sont de toute façon pas recommandées pour une alimentation équilibrée!

### Les barres au chocolat

Un petit creux au goûter: on évite les barres pleines de chocolat, de gras. On se concentre sur un yaourt, un fruit. En effet, la barre contient autant de gras (enfin plus de gras) qu'un déjeuner complet!

### L'huile et surtout la mayonnaise

Quelle soit d'olive, de tournesol, de raisin, l'huile reste de l'huile. La mayo, une seule petite cuillère à soupe pèse 25 grammes de glucides! On évite. Elle se remplace volontiers par des sauces yaourts et fines herbes, une goutte d'huile d'olive.

### La panure

Poulet, poisson, escalopes, pomme de terre, panés tous ses aliments deviennent des ennemis ! Une cuisson qui de plus demande de cuire au beurre. On double l'effet gras. Le pire, le cordon bleu agrémenté de fromage et de bacon! Un must!

### Les quiches...

... Les tartes salées, les friands... Une pâte brisée, une garniture trop riche. Pour les pâtes salées, choisir des feuilles de briques et n'y ajouter que des légumes coupés en petits morceaux. Vous avez de la chance: la saison des légumes d'été se prête à merveille aux tartes «light».

# TUBERCULOSE

## Un enjeu de santé publique à l'échelle mondiale

On ne parle pratiquement plus de la tuberculose. Cette maladie n'a pas disparu. C'est même un enjeu de santé publique dans le monde car elle tue plus de 8 millions de personnes chaque année. L'essentiel sur cette maladie.



### Une maladie infectieuse

La tuberculose est une maladie infectieuse provoquée par une mycobactéries, Mycobacterium tuberculosis, mais que l'on désigne souvent par bacille de Koch. C'est en effet en 1882 que le scientifique allemand Robert Koch a découvert le bacille responsable de la tuberculose.

La tuberculose pulmonaire (phthisie) est largement dominante, mais il existe aussi des atteintes osseuses (mal de Pott, tumeur blanche du genou...), rénales, intestinales, génitales, méningées, surréaliennes et cutanées (tuberculomes).

### Quels sont les symptômes de la tuberculose ?

Plusieurs symptômes peuvent se manifester : une toux importante souvent accompagnée de crachats, de fièvre, d'une grande fatigue, d'une perte d'appétit, de sueurs nocturnes et d'une perte de poids. Si les symptômes durent plus de trois semaines et ne disparaissent pas avec un traitement aux antibiotiques généraux, on peut suspecter une tuberculose.

### Qui peut attraper la tuberculose ?

N'importe qui peut attraper la tuberculose mais les personnes vivant dans des zones densément peuplées, les personnes âgées, les jeunes, les personnes en grandes précarités et les malades du sida sont le plus concernés. Comme l'explique Audrey Euzenne, médecin urgentiste à Aulnay-sous-Bois, « les migrants sont particulièrement touchés car ils emportent la maladie de leur pays d'origine où il n'y a souvent ni vaccination, ni traitements accessibles ». Il s'agit d'une «maladie sociale» qui se propage facilement dans les zones où vivent des personnes en difficulté. La contagion se fait par voie aérienne et il suffit de recevoir un postillon d'une personne

contaminée pour attraper la tuberculose.

On peut tout à fait être porteur du bacille de Koch sans pour autant développer la tuberculose. Un tiers de la population mondiale serait porteur du bacille de Koch. Il peut rester «dormants» durant de nombreuses années et se réveiller pour développer l'infection à l'occasion de l'affaiblissement du système immunitaire du porteur (VIH, chimiothérapie, etc.).

En effet, la co-infection par le VIH et le bacille de Koch augmente la probabilité de développer tuberculose : ils tendent à accélérer mutuellement leur progression dans l'organisme, le premier affaiblissant les barrières immunitaires qui ferment la résistance parfois efficace au second. La tuberculose est ainsi une cause majeure de mortalité chez les séropositifs, responsable d'environ 13% des décès à l'échelle mondiale (OMS).

### Comment se protéger de la tuberculose ?

La prévention de la transmission implique d'éviter le contact avec les sujets infectés, ce qui présuppose un diagnostic le plus précoce possible et un isolement thérapeutique du patient pendant la phase où il est contagieux.

Le seul vaccin contre la tuberculose actuellement disponible est connu sous le nom de BCG, (bacille de Calmette et Guérin). Le vaccin n'est pas efficace à 100% mais permet de prévenir les formes graves chez les jeunes enfants (90 % d'efficacité). Depuis 2007, le calendrier vaccinal ne rend plus le BCG obligatoire en France.

### Comment dépister la tuberculose ?

«Les personnes non vaccinées sont dépistées à l'aide d'une IDR à la tuberculine (intra dermo réaction à la tuberculine). La tuberculine est un extrait de bacille tuberculeux que l'on injecte sous la peau afin de

vérifier s'il y a une réaction tel un durcissement des tissus. Pour les personnes vaccinées au BCG, on doit faire une radio du thorax » explique le Dr Audrey Euzenne. Les anomalies se concentrent le plus souvent en haut des poumons. On peut observer des taches blanches, un aspect floconneux, des cavités ou des ganglions.

### Peut-on soigner la tuberculose ?

Le traitement repose sur l'association de quatre antibiotiques isoniazide, rifampicine, éthambutol et pyrazinamide) pendant au moins six mois. La contagiosité diminue rapidement au début du traitement, néanmoins des mesures d'isolement respiratoire peuvent être indispensables dans certains cas (hospitalisation en chambre seule, port de masque..).

Le traitement, pour être efficace, doit être pris régulièrement tous les jours pendant toute la durée de la prescription ; un traitement arrêté trop précocement ou pris de façon irrégulière expose aux risques de rechutes ou d'apparition de résistance du bacille aux antituberculeux (ou de multirésistance). On constate cependant de plus en plus de résistance à ces quatre antibiotiques. D'autres antibiotiques comme la sparfloxacine, l'amikacine, la capréomycine, l'éthionamide ou la cyclosépine peuvent alors être utilisés.

La chirurgie peut, principalement dans les pays en voie de développement, être indiquée en cas de complications telles que des lésions pleurales, bronchiques et parenchymateuses ou pour agir contre un foyer de bacilles résistants aux antibiotiques. La technique chirurgicale la plus pratiquée est l'exérèse pulmonaire qui consiste en une ablation d'une partie d'un lobe pulmonaire (segmentectomie), d'un lobe (lobectomie) ou l'ablation d'un poumon entier (pneumonectomie).

**RIHAM ABDELHAKIM  
AU FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DU MALOUF  
Le Tarab  
dans toute  
sa splendeur**

L'égyptienne Riham Abdelhakim a offert jeudi soir au nombreux public constantinois, lors de la 6<sup>e</sup> soirée du Festival international du malouf, une soirée Tarab, tout en émotion poétique et musicale, en représentant des chefs-d'œuvre du patrimoine arabe. Accompagnée par un orchestre dirigé par le maître du qanoun, Saber Abdessatar, dont le talent, la virtuosité et la maîtrise ont enchanté l'assistance, Riham, élégante dans une robe du soir rose, a entamé sa prestation avec «Al leila oua leila» de la grande Oum Keltoum. Sa voix sublime et son application ont subjugué le public. Rassurée par l'effet qu'elle produit sur l'assistance, Riham, de plus en plus à l'aise sur scène, donne libre cours à sa voix puissante en entonnant «Ajaban li ghazalin katlin», «Ya laïl sabou mata ghadouhou», des mouachahates interprétées par la diva Fairouz, pour enchaîner ensuite avec «Rouha ya noum aïn habibi» de Nadjat Essaghira, «Ani el ouchak saalouni» et «Inta omri» de l'astre de l'Orient Oum Keltoum.

Riham Abdelhakim, cantatrice de Dar el Opera du Caire, a rendu hommage à Warda, présentée comme «le cadeau de l'Algérie pour l'art, l'Egypte et le Monde arabe», en chantant «Mali oua ana mali», très applaudie par le public. Entre deux chansons, le maestro Saber Abdessatar et sa formation exécutent, en guise de clin d'œil à l'Algérie et au malouf, des passages du Beshraf «Li ayi sababin tajirou», chaleureusement accueilli par le public. En première partie de soirée, la troupe constantinoise de Adel Meghouache lauréate du troisième prix du dernier concours du festival national du malouf, a présenté un cocktail de malouf constantinois, tunisien et marocain, interprétant avec brio «Haramtou bik noua'assi», «El ouahchou jara aliya» dans une nouba sur le mode isbabian avec un délicieux istikhar et un mqaader, dans la pure tradition du malouf constantinois. Une prestation très appréciée par le public et par la mémoire vivante du malouf, Mohamed-Tahar Fergani qui a tenu à monter sur scène et à remercier Adel Meghouache, avant d'improviser un istikhar qui a produit son effet sur le public qui s'est levé pour saluer le maître.

Après le spectacle Adel Meghouache s'est dit «honoré» de participer pour la première fois au festival international du malouf, soulignant que son passage au théâtre régional de Constantine dans un tel événement culturel, est «le fruit des années de travail et d'assiduité». Elève de l'association culturelle El Bestandja, Adel Meghouache a appris ses premières notes musicales avec Abdelmoumen Bentobal, avant d'adhérer à d'autres associations versées dans la musique andalouse. Depuis quatre ans, le jeune artiste a formé sa propre troupe, dirigée par son frère Nacer Meghouache et œuvre à préserver le cachet authentique du style musical andalou et ambitiose de revenir au festival international du malouf, dans sa prochaine édition.

La sixième soirée de cet événement culturel a été marquée par un hommage posthume à Hamou Fergani (1884-1972), père de Mohamed-Tahar, et qui fut un chanteur émérite du genre Hawzi. La septième édition du festival international du malouf a été ouverte samedi dernier sous le slogan «le malouf, une pulsation dans le monde». La soirée de clôture sera «confiée», vendredi soir, à la troupe jordanienne Naya et au chanteur turc Dimitri Oglou.

## 6<sup>e</sup> FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DIWANE **Amine Dehane et Boney Fields pour la clôture**

Le 6<sup>e</sup> Festival culturel international de musique diwane s'est achevé jeudi soir à Alger dans une ambiance gracieuse générée par le spectacle du maestro Amine Dehane, découvert en solo par le public, et le chanteur américain Boney Fields qui a enflammé la salle avec son groupe «The bone's project», atteignant l'ivresse de la délectation et de l'allégresse.

Représentant les titres de son album «Ziryabou», Amine Dehane a offert, une heure durant, de belles couleurs au public, alliant les mélodies écrits dans des gammes pentatoniques caractérisant la musique diwane, à des genres musicaux variés et des rythmes ternaires, parfois composés.

Des airs du diwane sur des accompagnements targui ou indou, un style d'interprétation marocain, sur des rythmes à mesures composées interfréqués par un «6/8» (Rythme algérien dansant), l'artiste, encore dans ses premières expériences en solo, n'a pas manqué de surprendre dans des arrangements à rebondissements, orientant le choix du public plutôt vers l'appréciation. «Dans mon travail de composition, j'essaie d'être authentique dans le contenu et moderne dans la forme» a expliqué Amine Dehane, ajoutant que «dans les répétitions, j'essaie de faire jouer à mes musiciens ce qu'il n'y a pas d'écrit sur les partitions». «Allah ya Rabbi moulay», «Bouliria nomade», «Ah, mesloub el haq», «Daoui», «Am'ma», «Saber, saber», «Mel ed'denya», sont quelques titres qu'il a interprétés, sous le regard bienveillant de son père Mohamed Dehane, lui-même musicien, fondateur en 1972 de la formation «Ahl Diwane» dans la ville d'Oran. Dans «Ziryabou», une chanson que l'artiste a dédiée à son fils, le rythme, lent, est joué sur une «calebasse» (sorte de demicitrouille séchée qui produit un son ample). Des improvisations, d'un niveau de grandes écoles, ont été exécutées ensuite par le batteur (époustouflant), puis le bassiste jouant au «Slap» (technique de jeu qui consiste en le pincement des cordes), au grand bonheur du public qui a longuement applaudi. Trompettiste



chanteur, venu de Chicago, Boney Fields, faisant jouer l'expérience et le métier à l'extrême enflammé le public de la salle Ibn Zeydoun, à Riad El Feth, donnant, dès les premiers instants de sa prestation, de la voix dans la virilité des «Rhythm'n blues» anglo-saxons. Les rythmes Rock, Soul, Blues, Funk, Disco et autres ont servi de support à l'artiste qui s'est érigé, avec sa voix rauque, en maître absolu de l'auditorium, incitant le public à se lever pour l'accompagner en tapant des mains. «C'est une soirée magique, regardez vous-mêmes! Tout le monde danse, c'est merveilleux», a déclaré une femme. Représentant, pour l'essentiel, les titres de son dernier opus «Changing for The Future» (Le changement pour le futur), Boney Fields a chanté, entre autres, «All the things you do», «Evry body knows», «Here we stand», «Freedom», étant généralement son savoir-faire, et son énergie. Accompagné par «The bone's project», un orchestre à plusieurs nationalités, le trompettiste-chanteur a aussi interprété

## FESTIVAL DE LA MINIATURE DE TLEMCEN **La Jordanie et le Pakistan primés**

La jordanienne Layali Mansour Mohamed Mansour et la pakistanaise Seemi Mirza ont respectivement réussi à remporter les premiers prix de l'enluminure et de la miniature de la sixième édition du festival international qui s'est clôturée jeudi dans la soirée en présence des responsables locaux du secteur de la culture et de nombreux artistes. Les deuxième et troisième prix de l'enluminure sont respectivement revenus à l'Algérienne Anif Salma et à l'iranienne Ghazizadeh Maman-ghani Shahla tandis que le prix du jury est revenu à l'ouzbek Abdulraev Kaolin. Dans le

concours de la Miniature les deuxième et troisième prix sont revenus à Olim Kamalov du Tadjikistan et à Sodnom Khulgibayar de Mongolie alors le prix du jury a été décerné à l'Indou Mahaveer Swami Lal. Cette nouvelle édition de cette manifestation artistique internationale qui prend de plus en plus d'importance a été marquée par la participation de plus d'une centaine d'artistes représentant 27 pays de divers continents.

Outre l'exposition des œuvres abritée par la salle des expositions du palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlem-

cen, les artistes ont pris part à des travaux d'ateliers où tout un chacun présentait ses travaux et les techniques ainsi que les outils utilisés dans ses œuvres. Des échanges et des discussions fructueuses ont eu lieu entre artistes arabes, musulmans, asiatiques et occidentaux qui ont tout au long de cette manifestation été très attentifs aux explications fournies par les uns et les autres.

La 6<sup>e</sup> édition était également riche en communications où les spécialistes ont abordé divers aspects de l'enluminure et de la miniature notamment dans leurs côtés esthétiques, créatifs et leurs

symboliques et significations. Les participants à ce festival ont été unanimes à souligner que rendez-vous de Tlemcen est devenu incontournable pour tous les artistes versés dans la miniature et l'enluminure eu égard à la participation d'artistes chevronnés dans ces deux spécialités artistiques. Ce festival international fixé officiellement par le ministère de la culture à Tlemcen constitue également une grande opportunité pour les étudiants des différentes écoles des beaux-arts du pays de participer et de parfaire leur apprentissage au contact d'artistes internationaux.

## LA SAISON 2013 DES PRIX NOBEL S'OUVRE LUNDI **259 candidatures pour la Paix**

La saison 2013 des Nobel s'ouvre lundi avec la Médecine et pas moins de 259 candidatures ont été soumises pour le très prestigieux prix de la Paix.

Le comité Nobel de l'Institut Karolinska à Stockholm annoncera le ou les récipiendaires du Nobel de Médecine lundi. Cette année, pas moins de 259 candidatures parmi lesquelles 50 organisations, un record, ont été soumises pour le très prestigieux prix de la Paix, selon le site de la Fondation Nobel. Elles ne

sont pas rendues publiques par l'Institut Nobel norvégien, laissant experts et amateurs se livrer à un jeu de devinettes, avant l'annonce officielle le 11 octobre.

Conformément à la tradition, et à la différence des autres prix, la date de l'annonce du prix de littérature n'est révélée que quelques jours avant.

C'est habituellement un jeudi. Elle pourrait donc intervenir le 10 octobre. Le prix de physique sera annoncé mardi 8

octobre, et les noms des lauréats du prix de chimie seront révélés mercredi 11 octobre. Le prix d'économie est le dernier à être annoncé, lundi 14 octobre. Le montant a été fixé en 2012 à 8 millions de couronnes (quelque 930.000 euros). Les lauréats recevront leur prix lors de cérémonies officielles à Stockholm et à Oslo le 10 décembre, jour anniversaire de la mort du fondateur du Prix, Alfred Nobel, en 1896.

APS

## POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

# La CEA plaide pour un nouveau contrat social en faveur des jeunes

Le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Carlos Lopez, a plaidé, jeudi à Addis-Abeba (Ethiopie) pour un nouveau contrat social pour l'Afrique visant à valoriser la jeunesse du continent.

«Le développement de l'Afrique passe par l'intégration de ses populations surtout la jeunesse qui constitue un dividende important à mettre à profit», a déclaré M. Carlos à l'ouverture de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au niveau ministériel.

M. Carlos a souligné que les pays de la région, en dépit de leurs énormes potentialités, sont «incapables de créer les 15 millions d'emplois nécessaires chaque année pour faire face à la problématique du chômage qui affecte la région».

Pour le secrétaire de la CEA, le continent est appelé à agir sur des niveaux pour réduire la pauvreté des populations et bénéficier des

potentialités dont regorge la région notamment le dividende démographique.

La cérémonie d'ouverture a été également rehaussée par la présence du Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn, du directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Babatunde Oṣotimihen, outre nombre de ministres chargés de la population et les représentants d'organisations régionales et internationales concernées par les questions démographiques.

La CIPD qu'a abrité Addis-Abeba, du 30 septembre au 4 octobre, fait partie du processus de consolidation des positions de différentes régions à la lumière d'un examen majeur de la 1ère Conférence internationale sur la population tenue au Caire en 1994. Mercredi, un rapport présenté lors de la CIPD a indiqué que l'Afrique présentait le taux d'urbanisation le plus élevé du monde.

## NIGERIA

# Au moins huit morts dans un accident d'avion au décollage à Lagos



Au moins huit personnes ont péri jeudi lorsqu'un avion nigérian avec 20 personnes à bord s'est écrasé peu après son décollage de l'aéroport de Lagos au Nigeria, ont indiqué des responsables.

L'avion s'est écrasé à cause d'un

problème de moteur et a pris feu peu après son décollage de l'aéroport de Lagos au Nigeria, a déclaré Supo Atobatele, porte-parole de l'Agence nigériane de gestion de l'espace aérien.

«C'était un avion d'Associated Airline.

«Nous avons retrouvé huit corps jusqu'à présent, tandis qu'une personne grièvement blessée a été emmenée à l'hôpital. Les opérations de secours se poursuivent», a déclaré Ibrahim Farinloye, de l'Agence de gestion des urgences.

## USA

# Obama se dit «exaspéré» par la crise budgétaire avec le Congrès

Le président américain Barack Obama a reconnu mercredi qu'il était «exaspéré» par la crise budgétaire en cours avec le Congrès, dans un entretien diffusé par la presse locale. «Depuis le début de ma présidence, j'ai fait de gros efforts pour travailler avec les républicains, en mettant en sourdine mes déclarations (...) Certains disent que je suis trop calme», a déclaré M. Obama, au deuxième jour d'une paralysie de l'Etat fédéral provoquée par un désaccord sur le budget au Congrès. «Evidemment, je suis exaspéré, parce que (cette crise) est complètement superflue», a ajouté le président, en répétant qu'il ne négocierait pas avec ses adversaires républicains sur un relèvement du plafond de la dette, nécessaire selon le Trésor d'ici au 17 octobre.



## La presse italienne dénonce le «massacre de migrants» au large de Lampedusa



La presse italienne a dénoncé vendredi le «massacre de migrants» après le naufrage d'un bateau de migrants au large de l'île de Lampedusa jeudi faisant au moins 300 morts et 200 disparus. «Le massacre de la honte» titrait en une la *Repubblica* (gauche), rappelant qu'il s'agit de la «plus grande tragédie en mer des clandestins», avec des enfants et des femmes enceintes parmi les victimes. Au dessus d'une photo montrant les dizaines de cadavres recouverts de linceuls verts, le quotidien consacre huit pages à la tragédie. «Le massacre des migrants, l'Italie en deuil» titre aussi le *Corriere della Sera*, qui a mis des photos en Une des survivants parmi les 450 à 500 Erythréens et Somaliens qui se trouvaient à bord de l'embarcation ayant pris feu au large des côtes de la petite île, située au sud de la Sicile (sud).

De nombreux témoignages des pêcheurs ayant réussi à secourir les migrants parsèment les pages des quotidiens italiens, ainsi que celui de cette jeune Erythréenne donnée pour morte et sauvee par un garde-côte qui entendu qu'elle respirait encore. «Aujourd'hui est un jour où penser aux secours, un jour de piété et de deuil. Mais une fois séchées les larmes, et montrés du doigt ces criminels qui vivent de la traite de tels désespérés, en-tassant 500 personnes dans une embarcation de quelques mètres de long, il sera temps de dire «assez»», affirme l'éditorialiste du quotidien, Gian Antonio Stella. *La Stampa*, qui évoque «l'hécatombe de Lampedusa», met en première page les photos de famille récupérées par les secours «dans les sacs et les vêtements des survivants». Dans sa réaction à la tragédie de Lampedusa, le pape du Vatican François a par ailleurs affirmé vendredi à son arrivée à Assise (centre de l'Italie), qu'«aujourd'hui est une journée de pleurs», à l'occasion de la journée de deuil décretée en Italie pour la tragédie de Lampedusa.

Le pape a dénoncé «l'indifférence à l'égard de ceux qui fuient l'esclavage, la faim pour trouver la liberté, et trouvent la mort comme hier à Lampedusa». Jeudi, plus de cent personnes, originaires d'Erythrée et de Somalie, ont trouvé la mort et environ 200 sont portées disparues après le naufrage, au large de la petite île située au sud de la Sicile, d'une embarcation à bord de laquelle se trouvaient entre 450 et 500 personnes.

## EST DE L'ESPAGNE: Plus de 20 mouvements sismiques enregistrés en sept heures

Quelque 25 mouvements sismiques ont été enregistrés jeudi dans la région de Valence (est de l'Espagne), dont deux de magnitude 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a annoncé l'Institut géographique national espagnol.

Ces mouvements sismiques ont été enregistrés dans la partie nord de la côte Castelló (Valence), située à proximité du site de stockage du gaz naturel, entre 1h00 et 8h00, dont deux d'une magnitude de 4,1 degrés sur l'échelle de Richter, ont indiqué des sources de l'Institut, citées par des médias locaux.

L'est de l'Espagne a connu dernièrement une multitude de séismes dont le plus fort a atteint mardi une magnitude de 4,2. Mercredi, l'Institut géographique national avait annoncé dix secousses depuis minuit, d'une magnitude allant de 1,5 à 2,9, localisées dans le Golfe de Valence, alors que lundi, la plus forte secousse avait atteint une magnitude de 3,9.

Le mois dernier, plus de 300 secousses ont été enregistrées dans cette zone, contrignant le ministère espagnol de l'Industrie et de l'Énergie à suspendre, le 16 septembre, l'activité des installations de stockage de gaz, opérationnelles depuis juin dernier.

## LYNCHAGES À MADAGASCAR

# Paris confirme la mort d'un Français et d'un Franco-Italien soupçonnés de trafic d'organes

italienne.

«Je peux confirmer la nationalité italienne de la victime, mais pas son identité, le cadavre ayant été carbonisé», a déclaré à l'AFP une porte-parole de la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères.

Les deux Français soupçonnés de trafic d'organes ont été tués jeudi par une foule d'émeutiers sur l'île touristique malgache de Nosy Be, au lendemain des violences liées à cette affaire ayant coûté la vie à un autochtone, a indiqué la gendarmerie.

«Les émeutiers (...) ont procédé à une chasse à l'homme contre des «vazaha» (ndl : les étrangers européens en langue malgache), ce qui a abouti à la mort de deux «vazahas», avait déclaré l'adjoint du commandant de la gendarmerie, le général Guy Bobin Randriamaro.

Au total trois hommes ont été lynchés, accusés par la foule de l'assassinat d'un enfant sur l'île de Nosy Be à environ 900 km au nord de la capitale Antananarivo. Le troisième était Malgache.

## ZAMBIE

# La société australienne African Energy vend ses licences d'uranium



La société australienne African Energy Resources a mis en vente ses licences d'uranium en Zambie pour financer sa participation minière, en pleine croissance au Botswana.

African Energy a annoncé mercredi dans un communiqué la conclusion d'une lettre d'intention avec Karoo Exploration Corp. du Canada pour vendre

ses intérêts d'uranium en Zambie.

«Sous réserve de la satisfaction de certaines conditions suspensives, African Energy vendra les projets en contrepartie du paiement en numéraire de 2 million de dollars américains et la réception d'un paquet d'actions composé d'actions et de bons de souscription d'une valeur de 500.000 dollars à un

prix basé sur tout placement réalisé par Karoo parallèlement à cette acquisition», a déclaré le chef de la direction d'African Energy, Fraser Taber. African Energy est un développeur de deux ressources de charbon au Botswana estimé à 3,8 milliards de tonnes et a manifesté un intérêt à fournir l'Afrique du Sud avec 300 MW d'énergie.

TUNISIE - DIALOGUE NATIONAL

# Plusieurs partis politiques attachés à la feuille de route

**Plusieurs partis politiques tunisiens ont réaffirmé vendredi leur attachement à la feuille de route proposée par le quartette à la veille du lancement samedi d'un «dialogue national» entre la coalition au pouvoir dirigée par le parti islamiste Ennahda et l'opposition pour sortir de la crise déclenchée après l'assassinat d'un opposant en juillet, indique-t-on de sources officielles.**

Ces partis appellent les parrains du dialogue à «réviser la liste des participants au dialogue, de manière à englober les partis non-représentés» à l'Assemblée nationale constituante (ANC), a rapporté l'agence d'information officielle TAP. Il s'agit, ont-ils estimé, de conférer une plus grande crédibilité à cette initiative et d'accroître les chances de sa réussite.

Dans une déclaration, les signataires soulignent que les documents fuités sur l'assassinat politique de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi viennent confirmer «la responsabilité politique et morale» du gouvernement à ce sujet et constituent un nouvel argument valable pour sa démission.

Cette déclaration intervient à l'issue d'une réunion de concertation qui a eu lieu, jeudi, avec la participation du Parti Républicain, du Parti



du travail national démocratique, du Parti du travail tunisien, du Mouvement Echaab et de l'Alliance démocratique.

La feuille de route est préparée par le quartet (les quatre organisations parrainant le dialogue) qui sont l'Union générale tunisienne du travail (Ugt), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica), l'Ordre national des avocats et la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (Ltdh), afin de sortir de la crise politique qui sévit dans le pays.

Le Secrétaire général adjoint de l'Ugt Bouali Mbarki a annoncé jeudi soir, le démarrage, samedi, du dialogue national entre la coalition au pouvoir dirigée par le parti islamiste Ennahda et l'opposition pour

sortir de la crise déclenchée après l'assassinat de l'opposant Brahmi en juillet.

Dans une déclaration à la TAP, Mbarki a précisé que le dialogue démarra sur la base de la feuille de route et la mise en application de ses dispositions, en vue de faire sortir le pays de la crise politique.

Alors que la presse tunisienne se montrait elle dubitative vendredi à la veille du lancement du dialogue national. «Les Tunisiens sont aujourd'hui suspendus aux lèvres des acteurs politiques, protagonistes du dialogue national... Ce dialogue aboutira-t-il à une solution salvatrice?», s'interroge le journal francophone *Le Quotidien*, après deux mois de bras de fer entre pouvoir et opposition sur une éventuelle dé-

mission du gouvernement. Le «dialogue national» qui débute aujourd'hui «représente le dernier espoir pour sortir de cette impasse», écrit le quotidien arabe le *Maghreb* appelant les politiques «à travailler en laissant de côté leurs intérêts partisans étroits pour hisser haut le drapeau de la nation». «Enfin ils se sont mis d'accord pour être d'accord» sur la tenue de négociations, titrait en Une le quotidien *Achourouk*.

L'opposition comme les islamistes disent avoir accepté une feuille de route préparée par les médiateurs du quartet pour sortir de la crise politique. Ce document prévoit que dès la première réunion du dialogue national, le gouvernement dirigé par Ennahda annonce qu'il sera remplacé sous trois semaines par un cabinet d'indépendants dont les membres seront choisis par consensus lors des pourparlers. Parallèlement, les acteurs politiques devront se mettre d'accord pour que l'ANC approuve dans un délai d'un mois une loi et une commission électorale, fixe le calendrier des scrutins à venir et adopte la Constitution dont l'élaboration est en panne. Les désaccords sur ces questions entre partisans et opposants des islamistes, entraînent la mise en place d'institutions stables plus de deux ans et demi après la révolution de 2011 et près de deux ans après l'élection de l'ANC.

MALI

## Keita appelle à la dissolution du Comité militaire



Le président malien Ibrahim Boubacar Keita a appelé le gouvernement à procéder sans délai à l'établissement du procès-verbal de dissolution du Comité militaire pour la réforme des Forces de Sécurité et de Défense et à la liquidation des fonds du comité. Le chef de l'Etat malien dit avoir «instruit la liquidation de tous les fonds du Comité militaire (...), dans un discours à la nation mercredi soir. Dans ce discours diffusé à la télévision nationale Ortm, le président Keita s'est en outre indigné par les événements survenus lundi au camp militaire de Kati (près de Bamako) où des militaires se sont révoltés pour manifester leur mécontentement de n'avoir pas reçu des promotions.

«L'indiscipline et l'anarchie ne sauraient être tolérées», a dit le président malien, qui a demandé à la hiérarchie militaire de faire des «investigations» pour savoir les «raisons et les auteurs des événements honteux de Kati». M. Keita a appelé, en outre, les groupes rebelles à Kidal (nord-est) à saisir l'offre de paix pour évaluer le passé et projeter un futur inclusif. «Ma main reste tendue. Laissons de côté la Kalachnikov et venons à ce dialogue», a-t-il affirmé. L'offre de paix «ira de pair avec une volonté farouche de défendre le Mali, l'honneur du Mali, les soldats du Mali, les populations du Mali, toutes ethnies confondues», a poursuivi le président malien.

Le président a également souligné l'importance de la réforme du processus de décentralisation «pour sortir le pays de la crise qu'il traverse depuis plus d'un an et demi».

«Nous avons voulu, avec la réforme de la décentralisation que je peux qualifier de réforme majeure de la troisième République, remettre les communautés au centre et à la fin de nos politiques», a-t-il affirmé, soulignant : «Nous avons eu suffisamment d'illusions que l'Etat central n'est pas celui de nos vœux». M. Keita a réitéré à ce propos sa détermination «à travailler, sans relâche, à la stratégie d'un développement local qui rendra les différentes régions (Kidal, Tombouctou, Gao, Mopti, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Kayes et le District de Bamako) responsables de leur développement dans un Etat éclairé, riche, pertinent et fier de sa diversité.

«Les états généraux de la décentralisation incessamment attendus tireront toutes les leçons de notre dispositif de gouvernance, en faisant appel à toutes les compétences internes et y compris celles internationales», a-t-il conclu.

MAURITANIE

## Nouakchott maintient les élections à la date fixée

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a décidé de maintenir au 23 novembre les élections législatives et locales, en dépit de l'avis contraire de l'opposition qui réclamait un report, a annoncé jeudi un responsable de la majorité présidentielle. «L'opération est lancée pour le 23 novembre, c'est définitif», a déclaré à la presse Mohamed Yahya Ould Horma, qui dirigeait la délégation des négociations avec l'opposition ouverte lundi à Nouakchott et suspendue mercredi.

M. Ould Horma a accusé les négociateurs de la Coordination de l'opposition

démocratique (COD, une dizaine de partis) d'avoir «rejeté en bloc un projet d'accord soumis par la majorité», dont une proposition d'un report de «deux semaines au moins» des élections. Il a évoqué «une suspension jusqu'à nouvel ordre des pourparlers avec nos partenaires, dans l'espoir de voir les choses évoluer positivement». «Les signes ne sont pas positifs, c'est vrai, mais il ne faut jamais perdre espoir», a-t-il reconnu, affirmant que le projet d'accord proposé à la COD répondait à l'essentiel de ses demandes.

Jeudi matin, le chef des négociateurs

de la COD, Mohamed Ould Moloud, avait lié la reprise du dialogue à la «suspension de l'agenda électoral unilatéral initié par le pouvoir». Les négociations avaient été suspendues car un report de deux semaines des élections législatives et locales était jugé insuffisant par l'opposition.

«Il faut donner le temps à la mise en place de l'accord en vue, dont des réaménagements des lois et l'audit du fichier électoral, mais cela doit nécessairement rester dans la limite qu'imposent les prochaines présidentielles prévues en avril 2014», selon M. Ould Moloud.

RWANDA-USA

## Kigali dénonce les sanctions américaines

Le Rwanda a dénoncé vendredi dans un communiqué les sanctions imposées par les Etats Unis qui l'accuse de soutenir la rébellion congolaise du M23 qui recruterait des enfants soldats. «Il est surprenant de tenir le Rwanda pour responsable de faits qui ne sont ni sur son territoire ni dans ses pratiques», a déclaré le porte-parole de l'armée, Joseph Nzabamwita, dans un communiqué.

«La décision d'inclure le Rwanda parmi les Etats utilisant des enfants soldats ne se

base ni sur des faits ni sur des preuves», a-t-il ajouté. Washington, comme Kinshasa et des experts de l'ONU, accuse Kigali de soutenir militairement la rébellion du M23 qui combat depuis plus d'un an l'armée de République démocratique du Congo (RDC) dans la province orientale minière du Nord-Kivu, frontalière du Rwanda, ce que ce dernier dément fermement. Jeudi, la secrétaire d'Etat adjointe américaine pour l'Afrique, Linda Thomas-Green-

field, a annoncé des sanctions contre Kigali, sur la base d'une loi de 2008 sur la protection des enfants soldats, en lien avec le recrutement d'enfants par le M23.

En fait, ces sanctions mettent fin à toute l'assistance américaine en termes de formation et d'entraînement militaire pour l'année budgétaire 2014 estimé à près de 500.000 dollars par les spécialistes. Washington en avait fait autant en juillet 2012 en bloquant une aide financière militaire de

200.000 dollars en raison des liens supposés de Kigali avec le M23.

Le M23 est composé d'ex-rebelles, essentiellement tutsis, intégrés à l'armée de RDC en 2009 à la suite d'un accord de paix avec Kinshasa et qui se sont mutinés en avril 2012, estimant que l'accord n'avait pas été respecté. Des négociations de paix ouvertes en décembre 2012 à Kampala sont toujours au point mort.

APS

## CHINE

## Entretien entre les présidents chinois et malaisien sur les questions d'intérêt commun

Le président chinois Xi Jinping s'est entretenu hier avec le Premier ministre malaisien Najib Razak à Kuala Lumpur, notamment des questions régionales et internationales d'intérêt commun, a rapporté l'agence Chine nouvelle.

M. Xi Jinping a rencontré M. Razak pour discuter des relations bilatérales, du futur développement des relations entre la Chine et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Ils ont également eu un échange approfondi de points de vue sur les questions régionales et internationales d'in-



térêt commun», a précisé l'agence chinoise. Les rela-

tions sino-malaises ont connu un développement sta-

ble ces dernières années, ainsi que des avancées positives dans divers domaines de leur coopération pratique.

M. Xi est arrivé jeudi soir en Malaisie après s'être rendu en Indonésie dans le cadre de sa tournée en Asie du Sud-Est, pour effectuer une visite d'Etat, la seconde étape de son premier voyage dans ce pays d'Asie du Sud-Est depuis sa prise de fonction en mars dernier.

À l'issue de sa visite en Malaisie, le président chinois se rendra de nouveau à l'île de Bali en Indonésie pour participer à la 21<sup>e</sup> réunion des dirigeants économiques du Forum de coopération économique Asie-Pacifique.

## JAPON

## Visite prochaine des inspecteurs de l'AIEA à Fukushima

Une équipe d'inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sera envoyée mi-octobre à la centrale nucléaire japonaise de Fukushima en vue d'évaluer les progrès faits dans le nettoyage des zones autour du site, rapportait hier un communiqué de cette agence. «L'objectif principal est d'évaluer l'état d'avancement des travaux d'assainissement en cours au Japon et de fournir des conseils pour résoudre les problèmes. L'équipe doit rencontrer les autorités gouvernementales compétentes, notamment du ministère de

l'Environnement», a indiqué le communiqué de l'AIEA.

Il s'agit de 16 experts internationaux et fonctionnaires de l'AIEA, qui resteront au Japon du 14 au 21 octobre. Du 16 au 18 octobre, ces derniers se rendront sur place à Fukushima et présenteront le dernier jour de leur mission un rapport au gouvernement japonais, qui sera ensuite rendu public.

Cette visite d'inspection répond à une demande du gouvernement japonais et fait suite à une précédente visite à la fin de 2011. La compagnie gérante de la centrale accidentée de

Fukushima, Tokyo Electric Power (Tepco), a annoncé récemment avoir découvert une nouvelle fuite d'eau radioactive d'un réservoir et n'exclut pas qu'une partie de l'eau se soit déversée dans l'océan Pacifique voisin.

Le problème de l'eau radioactive a dégénéré en crise et Tepco est sous la pression du gouvernement japonais et de la communauté internationale pour en venir à bout, une partie de cette eau souillée s'écoulant aussi dans l'océan Pacifique voisin depuis les sous-sols inondés du complexe atomique.

## FRONTIÈRE UKRAINE-RUSSIE

## Deux gardes-frontières grièvement blessés dans un attentat

Un homme non identifié a actionné un engin explosif qu'il portait sur lui blessant grièvement deux gardes-frontières à la frontière entre l'Ukraine et la Russie, ont annoncé hier les autorités locales.

Selon le service de gardes-frontières d'Etat ukrainien, l'incident a eu lieu peu après minuit au poste de contrôle de Bachevsk, dans la région ukrainienne de Sumy (nord).

L'homme, qui se cachait dans un minibus avec des citoyens moldaves, a refusé de montrer son passeport aux gardes-frontières avant de se faire exploser à l'aide d'un engin explosif, a indiqué cette source.

Le service de gardes-frontières d'Etat a renforcé les mesures de sécurité alors que le poste de contrôle a été temporairement fermé.

## TURQUIE-SYRIE

## La présence des groupes armés en Syrie aura «des conséquences» sur la Turquie

Le président syrien Bachar al-Assad a affirmé dans un entretien à une chaîne de télévision turque, diffusé hier, que la présence des groupes armés dans son pays aura des conséquences sur la Turquie voisine. «Dans un avenir proche, ces terroristes provoqueront des conséquences pour la Turquie. Et la Turquie paiera très cher», a déclaré M. Al-Assad à la chaîne d'opposition «Halk-TV», en réponse à une question sur la présence à la frontière turque des groupes armés affiliés au réseau terroriste Al-Qaïda.

Pour le président syrien,

la Turquie paiera cher pour son soutien aux «terroristes». «Il n'est pas possible de vous servir du terrorisme comme d'une carte à jouer et de la mettre dans votre poche. Car le terrorisme est comme un scorpion qui n'hésite pas à vous piquer le moment venu», a averti le président syrien.

Bachar al-Assad a affirmé en outre qu'il se conformerait à la résolution des Nations unies sur les armes chimiques, adoptée le 28 septembre, en niant toute attaque chimique contre sa population. «Non, nous n'avons pas fait usage de cette arme», a-t-il répondu



aux journalistes de la chaîne qui lui demandaient si ses forces avaient utilisé des projectiles dotés d'ogives

chimiques le 21 août près de Damas.

Interrogé sur l'hélicoptère syrien abattu par l'aviation turque le 16 septembre après être entré dans l'espace aérien turc, le président al Assad a justifié l'intrusion en Turquie de cet hélicoptère en expliquant qu'il devait empêcher «une infiltration d'un grand nombre de terroristes».

Le président al Assad a affirmé que les deux pilotes de l'appareil avaient été «décapités sauvagement» par les rebelles syriens après avoir été capturés.

APS

## TURQUIE nouveau feu vert du Parlement à d'éventuelles opérations en Syrie

Le Parlement turc a renouvelé jeudi l'autorisation qu'il avait donnée il y a un an à l'armée d'intervenir en Syrie en cas de nécessité, ont rapporté des médias.

Ce nouveau mandat d'un an permet à l'armée turque de mener des opérations en territoire syrien en cas de nécessité.

Le texte présenté par le gouvernement a été voté grâce à la confortable majorité dont dispose le Parti de la justice et du développement (AKP) du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, alors que deux partis d'opposition ont voté contre. «La Turquie n'hésitera pas à faire usage de ses droits découlant du droit international contre toute menace claire et évidente», a affirmé devant l'assemblée le ministre de la Défense, Ismet Yilmaz. Les députés turcs avaient voté le 4 octobre 2012 une motion autorisant pour un an le gouvernement à ordonner des opérations armées en Syrie «si nécessaire», au lendemain de la mort de cinq civils turcs tués par des obus provenant de Syrie dans une ville proche de la frontière syrienne. La Constitution turque prévoit que toute opération militaire extérieure doit être autorisée au préalable par le Parlement.

Depuis cet incident en octobre, l'armée turque a riposté avec son artillerie à chaque tir d'obus syrien atteignant le territoire turc, et l'aviation turque a abattu le 16 septembre un hélicoptère syrien qui avait enfreint l'espace aérien turc.

## SYRIE L'armée reprend le contrôle d'une localité clé à Alep (OSDH)

L'armée régulière syrienne a repris jeudi le contrôle d'une localité stratégique pour l'approvisionnement d'Alep, dans le nord de la Syrie, après des semaines de combats qui ont fait des dizaines de morts, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les forces régulières syriennes «sont parvenues à reprendre Khanasser au sud d'Alep après des semaines de violents combats», a indiqué l'OSDH. Le quotidien syrien *Al-Watan* a rapporté la reprise de contrôle de Khanasser, affirmant qu'elle «va permettre d'ouvrir la voie à l'aide humanitaire pour la ville (d'Alep) dans les prochaines heures et faire ainsi échouer les tentatives des hommes armés d'affamer la ville».

Mais, l'armée syrienne n'est toutefois pas encore parvenue à reprendre la totalité de la route d'approvisionnement, de violents affrontements se poursuivent dans les villages autour de Khanasser, selon l'ONG. Au moins 25 rebelles, 18 miliciens pro-gouvernementaux et des dizaines de soldats ont été tués mercredi, selon la même source.

## Programme du samedi 4 octobre 2013

**TF1**

06h30 Magazine jeunesseTFou  
08h10 Magazine de télé-achatTéléshopping samedi  
09h50 Magazine de télé-achatTéléshopping va plus loin  
10h10 Magazine de sociétéTous ensemble  
10h55 Magazine de sociétéTous ensemble  
12h00 JeuLes douze coups de midi  
12h45 Météo  
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h20 Magazine de reportagesReportages  
15h15 Série fantastiqueGhost Whisperer  
16h05 Série fantastiqueGhost Whisperer  
16h55 Série fantastiqueGhost Whisperer  
17h55 Magazine de sociétéTous ensemble  
18h45 Magazine de reportages50mn Inside  
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous  
20h35 Magazine de découvertesA la rencontre de...  
20h38 Météo  
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins  
20h50 DivertissementDanse avec les starsInédit  
23h20 DivertissementDanse avec les stars, la suite

**2**

07h00 Magazine de servicesTélématin  
09h35 Magazine culturelThé ou café  
10h20 FootballCôté Match  
10h50 Magazine musicalAlcaline le mag  
11h20 JeuLes Z'amours  
11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place  
12h40 Magazine de servicesPoint route  
12h50 Météo 2  
13h00 Journal  
13h20 Magazine d'actualité13h15, le samedi...  
13h55 Météo 2  
14h00 Magazine de reportagesEnvoyé spécial : la suite  
14h50 Magazine culturelGrand public  
15h45 Série judiciaireLa loi selon Harry  
16h30 Téléfilm policierNicolas Le Floch77  
18h10 Série humoristiqueY'a pas d'âge  
18h55 JeuUn air de famille  
20h00 Journal  
20h40 LoterieTirage du Loto  
20h43 Magazine de l'environnementEmission de solutions  
20h44 Météo 2  
20h45 VariétésPiaf, hymnes à la MômeInédit  
22h45 Talk showOn n'est pas couché  
01h49 Météo 2  
01h50 Magazine musicalAlcaline le mag  
02h40 Magazine culturelThé ou café  
03h20 DécouvertesEn descendant la Manaa

**3**

07h40 Série d'animationNinjago  
08h05 Série d'animationDofus : aux trésors de Kerubim  
08h20 Magazine jeunesseSamedi Ludo  
08h22 Dessin animéTortues Ninja  
08h49 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés  
09h10 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés  
09h37 Dessin animéGarfield & Cie  
09h49 Dessin animéGarfield & Cie  
10h01 Dessin animéGarfield & Cie  
10h17 Dessin animéLes Dalton  
10h24 Dessin animéLes Dalton  
10h32 Dessin animéLes Dalton  
10h50 Magazine éducatifC'est pas sorcier  
11h15 Magazine du consommateurConsomag  
11h25 Météo  
11h30 Magazine régionalLa voix est libre  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis  
13h25 Divertissement-humourLes grands du rire  
15h00 En course sur France 3

15h20 LoterieKeno  
15h25 Magazine régionalSamedi avec vous  
16h45 Magazine politiqueExpression directe  
16h50 Magazine littéraireUn livre toujours  
17h00 Magazine culinaireLes carnets de Ju lie  
18h00 JeuQuestions pour un champion  
18h35 Magazine d'actualitéAvenue de l'Europe  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 MultisportsTout le sport  
20h15 Série d'aventuresZorro  
20h45 Téléfilm policierCommissaire Magellan7Inédit  
22h20 Météo  
22h25 Soir 3  
22h45 Téléfilm dramatiqueLe désert de l'amour777  
00h20 Drame lyriqueLe Crémuscle des Dieux (Acte 3)  
01h50 Magazine littéraireUn livre toujours  
01h55 Magazine de la merThalassa77  
03h45 SociétéLa crise grecque : une faillite européenne ?  
04h45 Magazine animalier30 millions d'amis

**CANAL+**

08h00 Série humoristiquePlatane7  
08h30 Série humoristiquePlatane7  
09h05 Série humoristiquePlatane7  
09h40 ThrillerLe capital7  
11h30 Magazine musicalAlbum de la semaine  
12h00 Série humoristiqueCasting(s)  
12h05 La météo  
12h10 DivertissementClique  
12h45 Magazine d'actualitéLe tube  
13h40 Magazine d'actualitéL'effet papillon  
14h20 MultisportsSamedi sport  
14h30 Magazine sportifIntérieur sport  
14h50 RugbyAvant-match  
14h50 MultisportsSamedi sport  
14h55 SportToulon / Clermont-Auvergne  
16h55 SportMonaco / Saint-Etienne  
19h00 Le JT  
19h10 Magazine d'actualitéSalut les Terriens !  
19h10 Magazine d'actualitéSalut les Terriens !  
20h25 RugbyAvant-match  
20h40 SportToulouse / Stade Français  
22h35 RugbyJour de rugby  
23h15 FootballJour de foot  
00h25 Film pornographiqueLa journaliste  
02h00 ComédieBeur sur la ville?  
03h30 Court métrageTreffit  
03h40 DivertissementL'intégrale du zapping  
04h15 SportThe Presidents Cup 2013

**M6**

07h45 Magazine de télé-achatM6 boutique  
10h10 Magazine du cinémaCinésix  
10h20 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi  
11h30 Magazine culinaireNorbert et Jean : le défi  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages  
13h30 Magazine de sociétéC'est ma vie  
14h50 Magazine de sociétéC'est ma vie  
16h00 Magazine de sociétéC'est ma vie  
17h30 Magazine du show-bizMust célébrités  
18h40 Magazine de servicesUn trésor dans votre maison  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages  
20h50 Série fantastiqueTouch77Inédit  
21h45 Série fantastiqueTouch77  
22h40 Série fantastiqueTouch77  
23h20 Série fantastiqueTouch  
00h10 Série fantastiqueTouch77  
01h20 Série fantastiqueSupernatural77  
02h15 Météo  
02h20 PokerEuropean Poker Tour  
03h15 ClipsM6 Music

## La sélection

**20h50**

## Danse avec les stars

**Résumé**

Accompagnés de danseurs professionnels, Alizée, Brahim Zaïbat, Damien Sargue, Keen'V, Laetitia Milot, Laurent Ournac, Laury Thilleman, Noémie Lenoir, Tal et Titoff se sont lancés la semaine dernière dans la compétition la plus chahutée du petit écran ! Si Alizée a été remarquée pour sa fabuleuse prestation, Keen'V et Tal se sont retrouvés en fin de classement. Pour cette quatrième saison, une nouvelle danse a fait son apparition : la danse contemporaine. Dans un décor à 360°, les stars et leur partenaire tentent de relever les défis imposés par la production, et de convaincre les jurés - Marie-Claude Pietragalla, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et Shy'm - de les laisser poursuivre l'aventure.

**2****20h45**

## Piaf, hymnes à la Môme

**Résumé**

Edith Piaf est morte le 11 octobre 1963 à Grasse. A l'occasion des cinquante ans de sa disparition, l'humoriste et comédien François-Xavier Demaison présente une soirée spéciale, depuis le Beacon Theater de New York. Il accueille de nombreuses vedettes de la chanson, qui interprètent les plus belles chansons de la Môme. De Julien Clerc à Zaz, de Jean-Louis Aubert à Béth Ditto, de Christophe Willem à Madeleine Peyroux ils sont une vingtaine à avoir répondu présents. C'est l'occasion de revenir sur le parcours d'une artiste hors norme, qui a connu un immense succès international, et de découvrir les chansons mémorables. Le Beacon Theater est une salle mythique à New York. Martin Scorsese y a filmé les Rolling Stones pour le film «Shine a Light».

**3****20h45**

## Commissaire Magellan

**Résumé**

Alexandre Kremer, un illusionniste à la réputation internationale, achève sa tournée à Saignac, la ville où il a fait ses débuts sur scène. Quelques jours avant la représentation, Alexandre participe à une fête organisée en son honneur par d'anciens camarades de classe dans le gymnase du lycée où il a suivi sa scolarité. Peu de temps après la soirée, Alexandre est retrouvé mort. L'enquête débute, pour tenter de déterminer qui, parmi ses anciens amis, aurait eu intérêt à souhaiter sa disparition. L'un d'entre eux pourrait-il être le coupable ? Le meurtre était-il prémedité ? Le commissaire Magellan commence les investigations...

**CANAL+****21h00**

## Toulouse / Stade Français

**Résumé**

Très bien parti en championnat, Julien Arias et le Stade Français affichent de nouvelles ambitions cette saison et paraissent prêts à relever le défi qui leur est proposé en terre toulousaine. D'autant que les hommes de Guy Novès semblent manquer de régularité en ce début d'exercice, comme en témoigne leur tableau de marche, avec quatre victoires pour trois défaites au soir de la 7e journée. Largement battus l'an dernier en Haute-Garonne (43-16), les Parisiens ont sûrement les moyens de faire beaucoup mieux cette fois face aux partenaires de Florian Fritz, Clément Poitrenaud et Lionel Beauxis, qui retrouve là son ancien club.

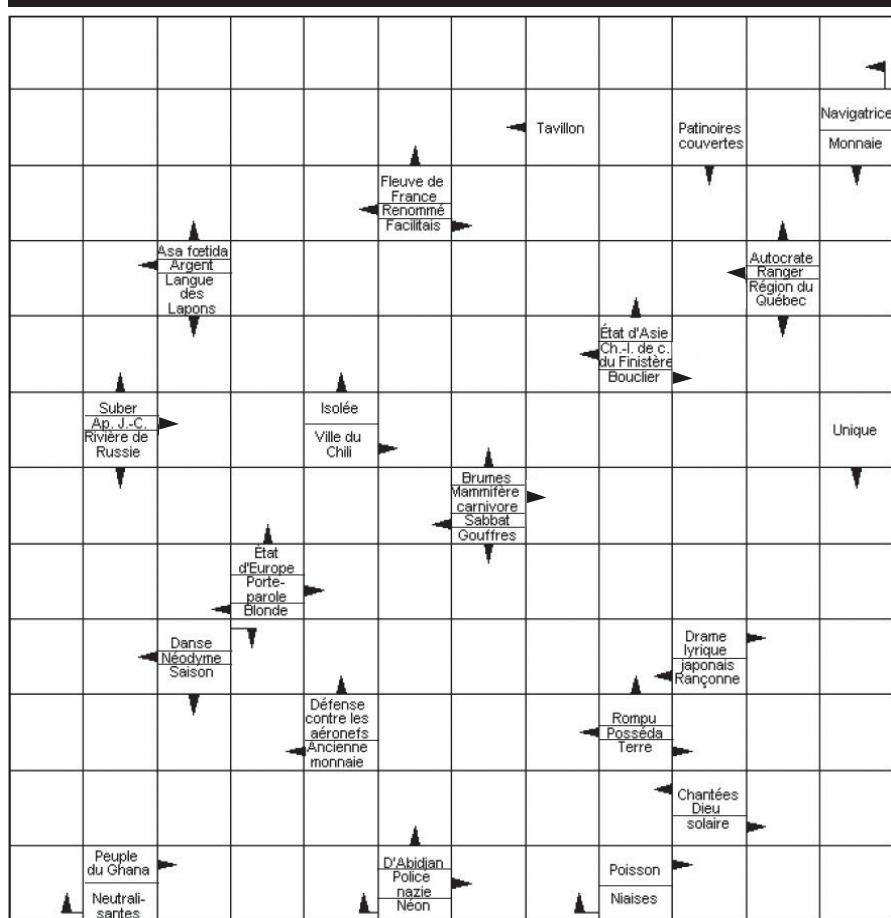
**M1****23h40**

## Touch

**Résumé**

Martin suit Jake sur les docks. Le garçon s'arrête alors pour étudier, à travers des jumelles touristiques installées sur un des quais, un bateau transportant les immenses containers de la compagnie maritime Moebius. Ceux-ci sont frappés du symbole représentant l'infini. Martin remarque en outre que les jumelles touristiques portent le numéro 2545. Ce nombre ne tarde pas à se révéler lourd de sens. Parallèlement, Sheri Strepling fait subir de nouveaux tests à Jake. Martin sait que les résultats pèsent lourdement sur l'avenir de sa famille. Il obtient le soutien d'Abigail pour tenter de récupérer la garde permanente du petit garçon...

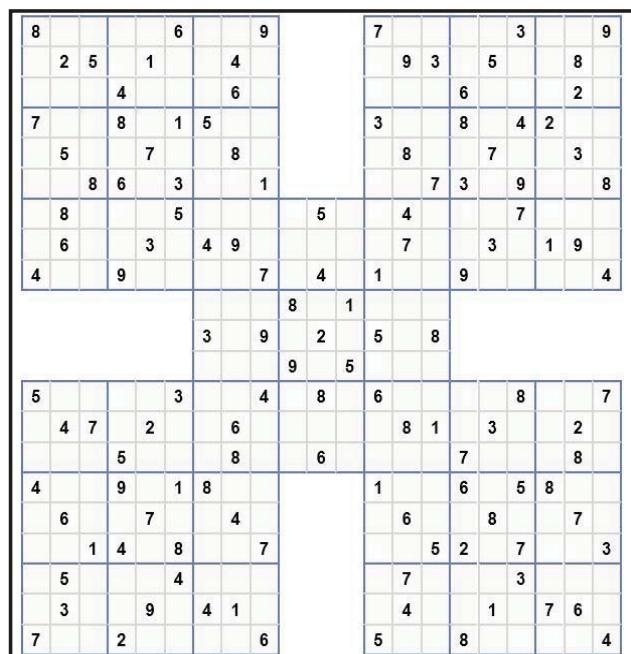
## Mots fléchés n°393



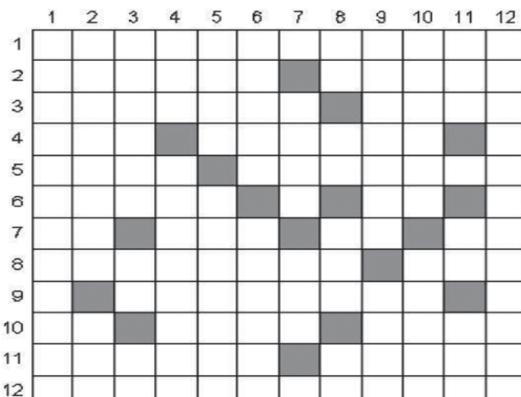
## Samouraï-sudoku n°393

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°393



## horizontal :

- Pruderie
- Planète - Aigres
- Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
- Ville du Pérou - Spectacle
- Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concert grosso
- Ville d'Italie - Einsteinium
- Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Sinon
- Epiphyte
- Baie des côtes de Honshu
- Décliner
- Infinitif - Addition - Gamin de Paris
- Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
- Personnes ayant leurs résidences

## vertical :

- Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
- Fille de Cadmos - Retarder
- Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
- Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
- Candide - Racaille
- Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
- Amaigrir - Individu
- Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
- Colère - Problème - Trinitrotoluène
- Tromperies

## Proverbes

Offrez aux rassasiés de manger davantage.  
Proverbe algérien

Ton secret est ton sang ; si tu le laisses s'échapper, tu mourras.

Proverbe berbère

Tout le bonheur du monde est sur le dos d'un cheval.

proverbe arabe

La fourmi elle-même a sa colère

Proverbe français

## C'est arrivé un 5 octobre

1853 : début de la Guerre de Crimée.

1930 : révolution au Brésil.

1943 : fin de la Libération de la Corse.

1945 : création de la Sécurité sociale en France.

1952 : Dwight Eisenhower est élu président des États-Unis.

1957 : mise en orbite du premier satellite artificiel de la Terre par l'URSS : Sputnik 1.

1958 : promulgation de la Constitution de la Ve République en France.

1966 : indépendance du Lesotho.

1988 : début des émeutes d'octobre 1988 en Algérie.

1991 : traité sur la Protection de l'Antarctique.

1993 : occupation par l'armée de la Maison blanche de Russie lors de la Crise constitutionnelle russe.

## Célébrations

- Journée mondiale des animaux.

- Journée nationale des associations d'aveugles et de malvoyants!

- Premier jour de la Semaine Mondiale de l'Espace, chaque année du 4 au 10 octobre.

- Afrique du Sud : Fête nationale.

- Lesotho : Fête de l'indépendance.

- Suède : Kanelbullens dag, journée du roulé à la cannelle.

## 4<sup>e</sup> ÉTAPE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BILLARD

# Domination des athlètes d'Alger et de Sétif

Les athlètes du MB Marsa (Alger) et du TR Sétif ont dominé la 4<sup>e</sup> étape du championnat d'Algérie de billard qui s'est déroulée ce weekend à la salle «Frist Pool» à Oran. Cette compétition, organisée par l'association sportive «Kawkab Courbet d'Oran en collaboration la Fédération algérienne de rafle et billard (FARB), a regroupé plus de 100 athlètes des catégories, poussins, cadets, juniors et séniors garçons, issus des ligues et clubs suivants: Alger, Mostaganem, Skikda, Kawkab Courbet Oran, Club M.S.B (Sidi Bel-Abbès), Club Assala (Sidi Bel-Abbès), Club ASCB (Constantine), Club TR Sétif, Club El Eulma, Club US Biskra, Club El Amel Barika, Club Abtal Barika, Club Joker Tébessa, Club Youkous Tébessa, Club Guelma, Club Souk-Ahras, Club Djelfa.

Le directeur de la compétition, Aïtoun Rachid a estimé que «le niveau technique de la compétition est plus relevé que lors des précédentes éditions, marquée par



une bonne organisation». L'association sportive Kawkab Courbet a réussi à organiser ce championnat en respectant toutes les normes internationales dictées par la Fédération internationale de billard», a-t-il ajouté. La participation record de plus de 100 athlètes à ce championnat, a donné une autre dimension, dans la mesure où la salle était archicomble, et

il y régnait une réelle ambiance de compétition. Ce championnat de billard est composé de six étapes, dont la 5<sup>e</sup> aura lieu en novembre à Constantine, suivie de la 6<sup>e</sup> et dernière étape, prévue en décembre à Alger. En prévision des prochaines échéances internationales dont le championnat arabe en 2014 à Doha (Qatar), plusieurs stages de préparation sont au menu de la sélection nationale de billard afin de préparer dans les meilleures conditions, dont l'objectif est de monter sur le podium, selon le président de la Fédération algérienne de rafle et billard (FARB), Mohamed Lamine Maïdi. En marge de la compétition officielle, le président de la Fédération algérienne de Raffle et Billard, a inauguré la première table de billard «snooker» en Algérie, qui servira prochainement pour des stages au profit des athlètes de l'équipe nationale de snooker souligne-t-on.

## FOOTBALL/MONDIAL-2022

### Pas de décision avant l'été 2014 (Fifa)

Le Comité exécutif de la Fifa, réuni vendredi à Zurich, a annoncé qu'aucune décision ne sera prise avant l'été 2014, sur les dates de la Coupe du monde 2022 au Qatar, qui pourrait être reprogrammée en hiver pour des raisons climatiques, explique Sepp Blatter sur son compte Twitter. «Le Conseil exécutif a décidé de lancer un processus de consultation entre les principales parties prenantes concernant les dates pour Qatar 2022», a indiqué, entre autres, le président de la Fifa, Sepp Blatter qui souligne, «qu'aucune décision ne sera prise avant la Coupe du monde 2014». Blatter a ajouté que le Conseil exécutif lui a donné le mandat pour faire le rapport des résultats, ce vendredi au nouvel émir du Qatar. «La Fifa ne peut pas interférer avec les droits du travail dans n'importe quel pays mais nous ne pouvons pas les ignorer. Je suis ainsi heureux des progrès accomplis entre Israël et la Palestine à un niveau footballistique. Notre jeu peut construire des ponts», a-t-il conclu. Lors de sa réunion, le CE de la Fifa s'est également penché sur la question des accusations d'esclavagisme qui pèsent contre les organisateurs qataris.

## JUDO

# Soraya Haddad entraîneur de la sélection nationale juniors-dames

La judokate algérienne, Soraya Haddad, médaillée de bronze au Mondial-2005 en Egypte et aux Jeux olympiques-2008 de Pékin, a été nommée entraîneur de la sélection nationale des juniors-filles.

Le président de la fédération algérienne de judo (FAJ) Messaoud Mati a confirmé, jeudi lors d'une conférence de presse à Alger, la nomination de Soraya Haddad à la tête de la sélection nationale féminine junior qui s'apprête à prendre part au Mondial-2013 de la catégorie qu'organisera la Slovénie à partir du 18 octobre prochain.

Soraya Haddad a annoncé jeudi sa retraite internationale à l'âge de 29 ans après une carrière internationale de 12 ans.

Selon le premier responsable de l'ins-

tance fédérale, Soraya Haddad sera installée dans ses nouvelles fonctions, après le retour de la sélection nationale du Mondial-2013, quels que soient les résultats enregistrés en Slovénie.

«La nomination de Haddad au poste d'entraîneur national des juniors (filles), a été prise après concertation entre les deux parties, surtout que Haddad a préféré prendre les destinées des Juniors, alors qu'elle était proposée pour les Seniors», a précisé M. Mati en ajoutant qu'elle voulait acquérir de l'expérience au niveau des jeunes catégories, avant de passer au palier supérieur, se disant toutefois «prête à apporter son aide en cas de besoin».

«Même si je possède tous les moyens techniques me permettant de diriger la sélection féminine des seniors, je manque



néanmoins de l'expérience nécessaire pour diriger cette catégorie, raison pour laquelle j'ai préféré commencer ma belle carrière d'entraîneur au niveau des jeunes catégories dans l'espoir d'acquérir de l'expérience qui me donnera l'occasion de rester le plus longtemps possible dans ce métier» a souligné la médaillée olympique de Pékin en estimant que cette «nouvelle mission» constitue pour elle un «véritable défi» pour ses débuts dans sa carrière d'entraîneur qu'elle espère exaltante et longue».

«Je tâcherai de défendre au maximum les droits des athlètes, et les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes, en espérant offrir aux jeunes catégories ce qui leur manquait pour aller de l'avant dans cette discipline» a indiqué Soraya Haddad.

APS

## Solution Samurai-sudoku N°392

1	2	6	7	4	9	8	3	2
4	6	9	3	6	8	1	7	2
3	8	7	2	1	5	9	6	4
8	7	4	9	3	2	6	1	6
9	3	2	1	5	6	4	8	7
5	6	1	8	7	4	2	9	3
6	1	8	4	2	3	7	5	9
2	9	3	5	8	7	6	4	1
7	4	5	6	9	1	3	2	8

5	8	7	1	4	2	3	6	9
2	3	6	5	9	8	7	4	1
1	9	4	3	6	7	2	8	5
2	4	5	6	1	9	8	7	3
8	3	6	4	7	5	9	1	2
9	1	7	2	8	3	4	6	5
4	6	2	5	9	8	1	3	7
3	7	9	1	4	6	5	2	8
1	5	8	3	2	7	6	9	4

## Solution Mots Croisés N°392

EMBLEMATIQUE  
COEUR■NATURE  
HISTONE■AI■E  
ANTIDATER■M■  
UDINE■HUDSON  
FRASER■R■ALE  
FEU■SALICOLE  
O■XE■PAPE■AS  
UV■PRETEURS■  
RICOEUR■XOSA  
EN■I■SAS■TON  
EST■CENTAINE

## Solution Mots Fléchés N°392

PLAISANTERIE  
HAINE■OUTIL■  
EVE■MO■BARIL  
NEUVIEME■EGO  
ORLANDO■TSAR  
MAE■AIDER■NE  
E.SALPE■AD■T  
NP■L■ERIGENT  
ALAIN■ELEVEE  
LUTZ■CREDIT■  
ETRECII■TINTE  
S■ESPOO■ESE■

## LIGUE 1

**Le CABBA doit jouer son football****Mouad B.**

Les Bordjiens seront difficiles à battre à l'extérieur, s'ils jouent leur football, ont estimé hier, les supporters, que nous avons rencontrés avant le départ du club à Blida pour le match face au RCA. «Nous avons une bonne organisation et nous savons jouer au football. La seule chose est : allons-nous retrouver la lucidité et la capacité d'adresse pour pouvoir jouer ? Si nous jouons notre football, nous serons difficiles à battre», ont-ils dit. Le CABBA a consolidé samedi son parcours jusque-là sans défaite en partageant les points avec le CRB, en match comptant pour la sixième journée du championnat Li (1-1). Selon les supporters bordjiens, qui se gardent de tout triomphalisme, le match face au CRB n'est toutefois pas un match référence, en raison des différences entre les deux équipes. «Non, il n'y a



pas de match référence. Les équipes sont différentes et ont des qualités différentes. Il y a l'aspect physique. Les équipes ont joué, nous les avons regardées. Les visiteurs avaient mieux géré l'aspect tactique. C'est très important pour nous de changer de tactique, ce n'est pas un match référence», ont-ils estimé. Il faut que Rachid Belhout, ont-ils ajouté, étudie bien le RCA dès les premières minutes de la rencontre et élaborer une stratégie qui va marcher tout au long du match et ne pas se cloîtrer dans sa tactique habituelle 4-

3-3. «Nous demandons aussi aux joueurs de développer leur capacité de jeu, de ne jamais relâcher, d'avoir un niveau de jeu physique, tactique et une bonne organisation», ont-ils révélé.

Les supporters du CABBA ont ajouté : «Nous l'avons déjà fait face à l'USMA. Nous avons bien espacé le jeu, nous avons tourné la balle et nous avons eu la réussite au niveau des tirs. Nous avons su bien lire le jeu et alterner. Nous espérons que cela marche les prochains matchs».

Notons que pour cette rencontre le coach ne va pas procéder, comme d'habitude, à beaucoup de changement dans la composition de l'équipe qui serait formée de Toual (Benzhoudja), Maâmeri, Chebira (Mansour), Bendahmane, Hamdadou, Oudini, Djerrar, Hammiche (Mosrati), Mesfar, Tiaiba et Yaya.

## AFFAIRE CA BATNA-JS SAOURA

**La cour d'appel d'Oum El Bouaghi reporte au 27 octobre le traitement du recours de Zerouati**

L'affaire de corruption du match CA Batna-JS Saoura, dans laquelle le tribunal d'Aïn M'lila avait prononcé une peine de 18 mois ferme contre l'ex-président de la JSS, Mohamed Zerouati, en juin passé, passera devant la cour d'appel d'Oum El Bouaghi le 27 octobre courant alors qu'elle devait être traitée initialement le 29 septembre, a appris l'APS auprès de l'ex-président du CAB, Farid Nezzar.

Cette affaire a été ajournée après que Zerouati eut envoyé à la cour un certificat de maladie prouvant son incapacité de faire le déplacement à Oum El Bouaghi, a fait savoir Nezzar. Zerouati est accusé par le CAB d'avoir tenté de soudoyer deux

de ses joueurs pour faciliter la tâche à la JSS lors de son match en déplacement disputé en octobre 2012 pour le compte de la 8e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. Le responsable batinois avait déclaré auparavant à l'APS qu'il «tablait énormément» sur la confirmation de cette peine, estimant que ce serait une «victoire morale» pour son club qui a longtemps réclamé son maintien parmi l'élite malgré sa relégation sur le terrain. Il avait ajouté qu'en vertu des règlements de la Fifa «c'est plutôt la JSS qui devait descendre en Ligue 2», à cause de «sa tentative de corruption».

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Dar El Beida  
Commune de Mohammadia.

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

Vu le décret présidentiel N° 10/236 en date du 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifié et complété.

Vu le procès verbal de la commission d'évaluation des offres N° 45/2013 du 24/09/2013.

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohammadia informe l'ensemble des fournisseurs concernés par la consultation publiée dans le quotidien **الجزائر الجديدة** et DK NEWS relative à l'opération suivante :

➤ Acquisition pièces de rechange pour différents matériel roulant

Vu l'élimination de toutes les offres dans l'évaluation technique.

La commission déclare lavis d'infructuosité

**ASO-JSK****Difficile déplacement à Chlef pour les Canaris**

Les hommes de Azeddine Ait Djoudi effectueront un périlleux déplacement à Chlef pour en découdre avec l'ASO. Le match s'annonce a priori difficile pour les deux formations, notamment pour les Canaris.

En effet, revigorés par leur dernier succès acquis face à la JSMB lors de la précédente journée, les camarades de Asselah comptent faire de leur mieux pour négocier favorablement cette sortie et confirmer ainsi leur regain de forme. «Je pense que notre équipe commence à retrouver ses marques, notamment depuis notre victoire face à la JSMB. Désormais, il faut confirmer ce résultat. Certes nous n'aurons pas la tâche facile aujourd'hui face à l'ASO, mais nous ferons de notre mieux pour tenter de revenir avec un résultat probant», affirme le nouveau meneur de jeu du onze canari, Yesli. Pour sa part, le driver des Jaunes et Verts qui connaît assez bien cette équipe de l'ASO estime que la mission de son team sera difficile et qu'il faudra se battre pour tenter de revenir avec un résultat positif. L'ASO reste un adversaire difficile à manier, notamment sur son terrain. Notre mission ne sera pas facile certes, néanmoins on tentera de bien gérer le match et essayer d'obtenir un résultat positif», nous déclare Azeddine Aït Djoudi. Côté effectif, le onze canari sera au grand complet pour la rencontre de cette après-midi face aux Lions du Chlef, l'entraîneur des Vert et Jaune ne va certainement pas trop chambouler son dispositif d'autant qu'il va bénéficier de l'apport de Teab Maroci de retour à la compétition après une absence due à une blessure, tout comme Messaïda qui a retrouvé ses moyens et qui sera apparemment partant pour figurer parmi le onze rentrant. «Je pense que le dernier succès nous a fait du bien, notamment sur le plan moral. Il est vrai qu'on n'aura pas la tâche aisée face aux Chélifains cet après-midi, cependant nous sommes appelés à sortir le grand jeu et tenter de revenir avec un bon résultat», conclut le désormais buteur maison Ebosse.

Ferrah Menad

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE  
DE SIDI M'HAMED  
COMMUNE D'EL MOURADIA**

## AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Mouradia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres restreint n°06/2013 relatif à l'acquisition de 06 véhicules paru dans les journaux nationaux suivant :

- El Itihad

- DK News

- El Hiwar

et dans le BOMOP

Qu'à l'issue du PV de la commission d'ouverture des plis de la commune l'appel d'offres cité ci-dessus est déclaré infructueux

**Le président de l'Assemblée  
Populaire communale**

## MONDIAL 2014 (BARRAGES) BURKINA FASO-ALGÉRIE

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS À OUAGADOUGOU

## Opération visas pour les inscrits

S. Ben

L'opération déplacement à Ouagadougou des supporters algériens et plus précisément des 1000 fans des Verts s'agit de soutenir la sélection algérienne de football lors de son match face au Burkina Faso prévu le 12 octobre (17h00 heure algérienne), comptant pour les matches barrages (aller) qualificatifs au Mondial 2014, est en bonne voie puisqu'on est à l'étape des visas. C'est ce qu'a indiqué, hier, à la Chaine 3, le directeur du Touring Voyages Algérie (TVA).

D'autre part et en parallèle, le ministère des Transports organise demain dimanche au siège de son département ministériel, une réunion de coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, à l'occasion de la rencontre de football Burkina Faso – Algérie comme l'a indiqué hier, un communiqué du ministère des Transports. En effet, depuis dimanche dernier les supporters désireux d'effectuer le voyage à Ouagadougou se sont inscrits jusqu'à jeudi, date limite des inscriptions.

Les inscriptions ont eu lieu à travers le territoire national. Pour s'inscrire, les fans étaient munis d'un passeport en cours de validité, 3 photos d'identité (fond blanc), ainsi que l'obligation d'être vaccinés. Et c'est ainsi que le directeur général de TVA, M. Sahri Tahar, a affirmé vendredi que «1000 supporters se sont inscrits et que nous sommes à l'étape d'obtention des visas». Le pré-



sident de la Fédération burkinabé de football (FBF), Sita Sangaré, a indiqué, il y a une semaine qu'une tribune sera réservée aux supporters algériens pouvant accueillir jusqu'à 1500 places. «Le prix du billet est de 40 000 DA. Le supporter bénéficie de l'assurance voyage et même du transport de l'aéroport vers le stade en aller retour», a ajouté Sahri.

Les supporters effectueront le voyage à Ouagadougou durant la matinée le même jour du match, alors que le retour est programmé juste après la fin de la rencontre en soirée. D'autre part et à propos de la réunion de demain entre le ministère des Transports avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, sera consacrée aux «ultimes mesures à prendre pour la réussite de l'opération de transport des supporters à Ouagadougou». Par ailleurs, et le même

jour du déplacement des fans des Verts à Ouaga, une équipe de la Protection civile accompagnera les supporters de la sélection algérienne.

Composée d'éléments ayant une expérience avérée dans la gestion des situations d'urgence, l'équipe de la Protection civile «s'attellera à apporter sa contribution quant à la prise en charge et l'encadrement des supporters». D'ailleurs du côté des Burkinabés, ils sont prêts justement à accueillir les supporters algériens puisque le président de la FBF assure que : «Nous avons d'excellentes relations avec l'Algérie. Le football n'est qu'un jeu pour renforcer les liens d'amitié», a affirmé le premier responsable de la FBF.

«Les supporters algériens seront les bienvenus à Ouagadougou. Il ne vont manquer de rien, en plus de la sécurité qui sera garantie» a conclu Sita Sangaré.

match» a annoncé un communiqué de la Fédération burkinabé de football.

Contrairement aux habitudes, la presse locale et algérienne qui devra effectuer le déplacement à Ouagadougou, devront donc attendre le jeudi 10 octobre pour recueillir des réactions de l'entraîneur Paul Put et de ses joueurs sur la préparation du match.

Selon le site Burkina 24, cette méthode rappelle celle de Drissa Traoré dit «saboteur», lors du match entre les Étalons et les Lions du Sénégal pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013. L'entraînement de l'équipe burkinabé s'est déroulé à huis clos tout comme le match amical disputé contre l'Etoile Filante de Ouagadougou.



## Paul Put impose un «black-out»

Le sélectionneur belge de l'équipe nationale du Burkina Faso, Paul Put, a décidé de décréter le «black-out» à la presse jusqu'au 10 octobre pour une «meilleure concentration» des joueurs avant le match face à l'Algérie du 12 octobre à Ouagadougou pour le compte des barrages aller qualificatifs au Mondial 2014, a indiqué jeudi la presse locale, citant la Fédération burkinabé de football.

«Pour plus de concentration et de récupération en vue d'une bonne présentation des Étalons, le 12 octobre contre l'Algérie, il a été décidé que Paul Put et ses joueurs ne céderont aucun interview à la presse ni à l'entraînement ni à l'hôtel avant le 10 octobre à l'heure de la conférence de presse d'avant-

match» a annoncé un communiqué de la Fédération burkinabé de football. Contrairement aux habitudes, la presse locale et algérienne qui devra effectuer le déplacement à Ouagadougou, devront donc attendre le jeudi 10 octobre pour recueillir des réactions de l'entraîneur Paul Put et de ses joueurs sur la préparation du match.

Selon le site Burkina 24, cette méthode rappelle celle de Drissa Traoré dit «saboteur», lors du match entre les Étalons et les Lions du Sénégal pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013. L'entraînement de l'équipe burkinabé s'est déroulé à huis clos tout comme le match amical disputé contre l'Etoile Filante de Ouagadougou.

## CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le MCO demande le report de la 8<sup>e</sup> journée

Le président du MC Oran, Youcef Djebbari, a émis le vœu de reporter la prochaine journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football (la huitième) prévue pour le 16 octobre courant, «car intervenant 48 heures après les fêtes de l'Aïd El Adha». Djebbari a même écrit à la Ligue du football professionnel (LFP) pour demander à ses responsables d'ajourner cette huitième journée, a appris l'APS auprès de la direction du club phare de la capitale de l'ouest. Plusieurs joueurs de l'effectif du MCO résident en dehors d'Oran et le temps qui leur sera accordé pour revenir de leurs villes de résidence après l'Aïd pourrait ne pas suffire pour préparer le match suivant, a justifié Djebbari dans sa demande du report, ajoute-t-on de même source. Pour le premier responsable mouloudéen également, «toutes les équipes de la Ligue 1 pratiquement seront confrontées au même problème», d'où son souhait de voir ses collègues des autres clubs «s'associer» à sa démarche. Lors de la huitième journée, les gars d'El Hamri» effectueront le déplacement à Béchar pour affronter la JS Saoura. Avant cela, ils accueillent le MO Béjaïa samedi au stade Ahmed-Zabana pour le compte de la 7<sup>e</sup> journée. Les Mouloûdèens n'ont plus gagné depuis la première journée lorsqu'ils avaient battu à domicile l'ASO Chlef (1-0). Cet état de fait s'est répercuté sur leur position au classement où ils occupent la peu reluisante 12<sup>e</sup> place avec six points.

APS

## Publicité

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Mohamed Khider Biskra  
Vice Recteur Chargé de Développement  
de la Prospective & de l'Orientation

NIF : 098407019067515

## Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété et suite à l'avis d'appel d'offres national Restreint N° 04/2013 paru sur le journal DK NEWS et à l'avis d'appel d'offres national Restreint N° 04/2013 relatif à l'Opération :

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DE LABORATOIRES POUR L'UNIVERSITÉ DE BISKRA  
Département d'Hydraulique

Laboratoire de Traitement des Eaux

L'Université MOHAMED KHIDER Biskra informe les soumissionnaires qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, il a été décidé d'attribuer provisoirement le marché au soumissionnaire suivant:

Lots	Fournisseurs	Techéquage/100	Montant corrigé DA/TTC	Délai de livraison	Classement
Lot 01 : Appareillage de mesure	SARL SINAI NIF : 099931010358365	94,75	2.688.877,76	150 jours	Offre mieux évaluée
Lot 2: Verrerie	SARL WLI ALGERIA NIF : 060216091705105	85,89	252.287,10	90 jours	Offre mieux évaluée

Tout soumissionnaire contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente de la wilaya de Biskra, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 544 293 du 05/10/2013

## DJAMEL MESBAH

### «Confiant pour le déplacement de Ouagadougou»

Le défenseur international algérien du FC Parme (Série A italienne de football), Djamel Mesbah, s'est dit vendredi «confiant», à quelques jours du match aller face au Burkina Faso, prévu le samedi 12 octobre à Ouagadougou (17h00 heure algérienne), comptant pour le tour des barrages qualificatifs pour le Mondial 2014.

«Je suis confiant pour ce déplacement, mais ça reste un match très compliqué. Nous allons affronter une bonne équipe du Burkina Faso qui a énormément progressé ces derniers temps», a affirmé Mesbah à la Radio nationale. En vue de cette première manche le Bosnien Vahid Halilhodzic a établi une liste de 36 joueurs pré-convoyés, qui sera réduite à 24 ou 23 joueurs pour le voyage à Ouagadougou, prévu le 10 octobre, à bord d'un avion spécial.

«Nous devons absolument revenir avec un bon résultat de l'extérieur, pour ne pas hypothéquer nos chances, ça serait une erreur de trop compter sur le match retour. Le match aller est aussi plus important». Et d'ajouter : «Nous allons nous réunir ce lundi (au centre technique national de Sidi Moussa, ndlr), pour préparer cette rencontre, et je pense qu'on a assez d'atouts qui vont nous permettre d'aspérer à réaliser un résultat probant à Ouagadougou».

Sur le plan personnel, Mesbah, qui avait rejoint le club parmesan durant le dernier mercato d'hiver, en provenance du Milan AC, estime qu'il se sentait bien avec son équipe, poursuivant que son souci est de s'imposer et gagner sa place de titulaire. Mesbah (29 ans) avait contribué, lors de la précédente journée de la Serie A, à la victoire de son équipe face à l'Atalanta Bergame, en inscrivant l'un des quatre buts de sa formation (4-3).

## Le Zambien Sikazwe au sifflet (FIFA)

La Fédération internationale de football a annoncé jeudi la désignation de l'arbitre zambien Janny Sikazwe pour officier le match Burkina Faso-Algérie du 12 octobre au stade 4 août de Ouagadougou pour le compte des barrages aller qualificatifs à la Coupe du Monde 2014 au Brésil.

Le directeur de jeu zambien sera assisté par l'Anglais Jerson Dos Santos et le Mozambicain Arsenio Marengula. Le quatrième arbitre est le botswanais Jishua Bonido, précise la Fifa sur son site officiel. Le match retour se déroulera le 19 novembre prochain à 19h15 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

# GIGGS

**«On a mal commencé parce qu'on a joué contre les meilleures équipes»**

Le champion en titre anglais est en difficulté en ce début d'exercice 2013-2014. Ryan Giggs est revenu sur ce passage délicat.

Manchester United vit un début de saison délicat. Le club emblématique d'Angleterre pointe actuellement à la 12<sup>e</sup> place de Premier League avec 7 unités, 8 de moins que le leader Arsenal. Les Red Devils restent sur deux défaites en championnat (face à Manchester City 4-1 et West Bromwich Albion à Old Trafford 2-1) et un nul en Ligue des champions (contre les Ukrainiens du Shakhtar Donetsk 1-1).

## Iker Casillas pense à partir

Le gardien emblématique du Real Madrid Iker Casillas, devenu remplaçant, a déclaré penser à un départ. Une décision qui provoquerait une onde de choc à Madrid. Le début d'automne est mouvementé du côté de la capitale espagnole. Après avoir fait parler d'eux en recrutant Gareth Bale à prix d'or, le Real Madrid a connu un début de saison poussif avec la blessure de son Gallois et la défaite contre l'Atlético Madrid. Rien de bien inquiétant pour autant, malgré les quelques sifflets contre Karim Benzema et la blessure impressionnante de Pepe contre Copenhague en Ligue des Champions.

**Benzema : «J'ai reçu le message du public»**

Même si Karim Benzema n'a pas marqué lors de cette rencontre, il est à créditer d'une bonne prestation. Pris en grippe par une partie des Socios depuis plusieurs jours, l'attaquant francilien a décidé de changer d'attitude.



**«PAS D'EXCUSE»**

Ryan Giggs, devenu entraîneur-joueur aux côtés de l'Écossais David Moyes, refuse néanmoins de croire que ce mauvais départ est dû au grand chamboulement après le départ de Sir Alex Ferguson. «Sir Alex était un grand manager et avait une influence importante sur l'équipe et le club, mais je ne pense pas que ce soit une excuse lorsque les joueurs ne jouent pas à leur meilleur niveau.»

**Giggs entre dans l'histoire de la C1**

Le Mancunien bat le précédent record détenu par l'Espagnol Raul (Real Madrid, Schalke 04) en ce qui concerne le nombre de matches disputés en C1.

Le vétéran Giggs compte 145 rencontres de Ligue des Champions à son actif.



## Lukaku dans le viseur ?

Alors que Fernando Llorente n'a pas vraiment convaincu depuis son arrivée cet été de l'Athletic Bilbao, la Juventus Turin aurait coché le nom de Romelu Lukaku sur ses tablettes pour renforcer son attaque la saison prochaine.



## De Boer : «Balotelli fait du théâtre»

Déçu, Frank De Boer l'était après le résultat nul de son Ajax Amsterdam devant l'AC Milan (1-1) lors de la 2<sup>e</sup> journée du groupe H de la Ligue des champions. Mardi soir, les Amstellodamois ont en effet été repris dans le temps additionnel sur un penalty imaginaire obtenu et transformé par Mario Balotelli. «Avec Balotelli, vous savez qu'il peut marquer avec rien et faire du théâtre. Cela nous coûte deux points», a réagi le technicien du triple champion des Pays-Bas en titre.



## GOUVERNANCE DE L'INTERNET Début d'un dialogue pour des solutions «équilibrées»

La 2<sup>e</sup> réunion du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet d'Algérie ouvre la voie à un dialogue entre les parties prenantes pour trouver des solutions «équilibrées» en la matière, a affirmé vendredi la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.



«Le forum arabe (du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2013) constitue un début de dialogue en vue de trouver des solutions équilibrées en matière de gouvernance de l'Internet. Nous avons trouvé dans chacun de nos partenaires (...) une volonté de réaliser nos objectifs», a indiqué Mme Derdouri dans une déclaration à l'APS à l'issue des travaux du forum. Cette rencontre régionale, créée en 2012 sous l'égide de l'ONU, constitue une plateforme de dialogue multilatérale et décentralisée sur les problèmes et priorités de gouvernance de l'Internet dans le Monde arabe, impliquant toutes les parties prenantes, en l'occurrence les représentants des gouvernements, le secteur privé, la société civile ainsi que la communauté technique et académique. Mme Derdouri a estimé que la réunion d'Algier, inscrite sous le thème «Partenaires pour le développement», a permis d'entamer un dialogue «franc» et dans la «transparence» sur des aspects «assez délicats» liés notamment à la protection de l'enfance en ligne, de la vie privée et des biens et de la sécurité de l'information numérique. Lors des différents ateliers, les débats se sont aussi focalisés sur la liberté d'utilisation de l'Internet, a-t-elle précisé, relevant qu'«un niveau de compréhension commune a été atteint». Mme Derdouri a appelé les pays arabes à davantage d'effort dans le développement et la promotion de l'utilisation de l'Internet même si des progrès ont été réalisés dans le domaine. «Nous avons également travaillé avec des jeunes et moins jeunes qui ont présenté et discuté leurs sujets de manière professionnelle», a-t-elle dit, relevant que des observations et des idées novatrices ont été émises lors des débats. La 2<sup>e</sup> réunion du forum arabe sur la gouvernance de l'Internet a permis notamment de discuter sur des questions relatives aux politiques publiques dans le but d'encourager l'accès et le développement de l'Internet. La ministre a indiqué, toutefois, que «beaucoup de chemin reste à faire pour aboutir à un peu feuille de route sur la gouvernance de l'Internet pour l'ensemble des pays arabes».

### Aucune limite à l'utilisation de l'Internet en Algérie

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a insisté, à cette occasion, sur le fait qu'en Algérie «aucune limite à l'utilisation de l'Internet n'est imposée». «Nous avons beaucoup insisté lors du forum sur le fait qu'en Algérie, il n'y a aucune limite imposée dans l'utilisation de l'Internet à l'exception des sites subversifs qui sont interdits dans le cadre d'accords internationaux», a-t-elle indiqué. Elle a estimé, en outre, que l'Algérie n'est pas en retard en matière du taux de pénétration de l'Internet par rapport aux autres pays arabes car, a-t-elle expliqué, «la superficie à couvrir est beaucoup plus grande». Mme Derdouri a, par ailleurs, fait savoir que les workshops et les débats du forum ont été transmis en direct sur le web notamment sur les réseaux sociaux pour permettre à l'ensemble des pays arabes de les suivre. Les travaux ont été également transmis en direct dans toutes les wilayas du pays à travers le réseau du ministère de l'Education nationale. La 2<sup>e</sup> réunion du Forum arabe sur la gouvernance de l'Internet d'Algier (le premier a eu lieu au Koweït du 9 au 12 octobre 2012) a été organisée autour de quatre thèmes : «l'Internet et la jeunesse», «les droits et les responsabilités», «la sécurité et la vie privée» et «des infrastructures et les ressources Internet essentielles».

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**

Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB** 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82 Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) / Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Vendredi 4 - Samedi 5 Octobre 2013 - 29/30 Dhous al-qida 1434 - N° 394 - Deuxième année

## ALGÉRIE-CANADA

# Air Algérie autorisée à augmenter la fréquence de ses vols Alger-Montréal

Les autorités canadiennes ont donné jeudi leur accord pour le renforcement de la desserte aérienne Alger-Montréal au profit de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a indiqué vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

«L'Am basse a d'Algérie au Canada, Benamara Smail, et le négociateur en chef des accords aériens du Canada, Martin Loken, ont procédé jeudi à la signature d'un procès-verbal aux termes duquel la compagnie Air Algérie est autorisée à augmenter la fréquence de ses vols sur la ligne Alger-Montréal-Alger à raison d'un vol quotidien sur la ligne Alger-



Montréal-Alger», a déclaré M. Belani à l'APS.

«Au terme de cet accord signé en marge de la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale de l'Oaci, Air Algérie est autorisée à augmenter la fréquence de ses vols sur la ligne Alger-Montréal-Alger à raison d'un vol quotidien tout au long de l'année et

«sans aucune restriction quant au type d'aéronef choisi pour cette desserte», a expliqué M. Belani.

La signature de cet accord dont «nous nous réjouissons vivement», souligne le porte-parole du MAE, «traduit l'importance des relations entre l'Algérie et le Canada et

vient renforcer le courant d'échanges entre les deux pays».

L'accord vient aussi «faciliter de manière opportune et conformément aux instructions des hautes autorités algériennes, les déplacements des membres de notre large communauté établie dans ce pays vers leur pays d'origine», a-t-il encore ajouté.

L'accord s'inscrit dans le prolongement des entretiens qui ont eu lieu les 15 et 16 septembre dernier à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue canadien, John Baird, a relevé le porte-parole du MAE.

APS

## 2<sup>e</sup> séminaire international sur la réforme et le renouveau dans la région du Maghreb

### Les jeunes algériens invités à entreprendre des recherches sur les savants du Maghreb

Les participants au 2<sup>e</sup> séminaire international sur la réforme et le renouveau dans la région du Maghreb, ouvert vendredi à Sétif, ont appelé les jeunes algériens à «effectuer des recherches sur l'histoire et le patrimoine légué par les Chouyoukhs et les savants maghrébins». Ces recherches et leur exploitation sont de nature à réformer les conditions actuelles de la nation musulmane, a-t-on ajouté au cours de la première de cette rencontre organisée par l'Association des oulémas musulmans algériens (Aoma) et qui réunit des chercheurs et des conférenciers libyens, tunisiens, mauritaniens et algériens.

Dans une conférence intitulée «Le réformisme en Algérie», le P<sup>r</sup> Mohamed-El Hadi El Hasni, de l'Université d'Alger, a rappelé que le «Maghreb en général et l'Algérie en particulier regorgent de 'trésors' légués par de grands savants à l'image des cheikhs Abdelhamid Benbadis et Bachir El Ibrahimi» et qu'il appartient aujourd'hui aux jeunes de savoir tirer profit de leurs travaux et de leur legs».

Le même intervenant a considéré que la recherche sur les sources du renouveau, en mettant en lumière les travaux des savants musulmans, «permettra de retrouver les valeurs essentielles de la religion musulmane». Après avoir donné un large aperçu de l'histoire du mouvement réformiste en Algérie, rappelant les travaux de nombreux chouyoukhs à travers les différentes époques, comme Cheikh Daoudi, Abdelkader El Rachidi et Mahmoud Ibn El Annabi, le P<sup>r</sup> El Hasni a souligné que le réformisme en Algérie a convaincu les Algériens que l'Islam recommande la science et combat l'ignorance. De son côté, le président du bureau de Sétif de l'Aoma, M. Ahmed Drif, a estimé que «la réforme et l'évolution des réformistes sont une nécessité au regard de l'étape que traverse le monde musulman».

«La réflexion renouvelée» à laquelle avait appelé Cheikh Benbadis, et son adaptation à la réalité de notre époque, est «la base d'une renaissance à même de réformer la situation du monde arabe et musulman», a-t-il ajouté. Le séminaire organisé à Sétif représente, selon le même conférencier, «l'occasion de mettre en avant les appels réformistes de savants des pays du Maghreb, à l'instar de Kheireddine Tounsi, Bachir El Ibrahimi et Abdelhamid Benbadis qui ont permis de connaître les causes de la faiblesse des nations arabes et islamiques».

Intervenant à son tour, le président de l'Aoma, M. Abdallah Guessoum, a estimé, en substance, que la motivation ayant présidé à l'organisation de cette rencontre réside dans la nécessité d'engager une vraie réflexion face aux «souffrances vécues par les peuples dans le Monde arabe à cause du sous-développement et de ses répercussions négatives dans toutes les sphères de la vie».

## B E J A I A

### MOUVEMENT ASSOCIATIF

#### «LES AIGUADES»

#### ou Béjaïa à l'honneur à l'échelle nationale



Elle aura été la seule et unique association à l'échelle nationale à avoir été récompensée, hautement primée et ce lors d'une cérémonie loin d'être banale qui s'est déroulée au cercle militaire de Béni Messous (Alger). Elle, c'est l'association culturelle et écotouristique «Les Aiguades», que préside passionnément M. Malek Djellouli. Étaient présents à la cérémonie trois membres du gouvernement, à savoir Mme Boudjemaâ (Environnement), et MM. Hocine Necib et Amine Hadj Saïd, respectivement ministre des Ressources en eau et ministre du Tourisme. C'était à l'occasion de la journée mondiale du tourisme. Arslan B.